



Bulletin Communal N° 32

Notre village isérois en plein coeur de la Bièvre.



10+5^{ans}



■ La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014

L'État simplifie vos démarches

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne:

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

SARDIEU 2014	01
CARTE NATIONALE D'IDENTITE	02
SOMMAIRE	03
MOT DU MAIRE	04
ACCUEIL MAIRIE	05
SALLE POLYVALENTE	06
ENTRETIEN COMMUNAL	07
BUDGET 2014	08 - 09
TRAVAUX 2013	10 - 11
ELECTIONS BIEVRE ISERE	12 - 13
PLANS & CIRCULATION ROUTIERE	14 - 15
GUIDE PRATIQUE	16 - 17
ANIMATIONS	18 - 19
C.A.S.	20 - 21
C.C.A.S. AIDE ALIMENTAIRE	22 à 24
BIBLIOTHEQUE & PATRIMOINE	25 à 27
ECOLE DE SARDIEU	28 - 29
CANTINE ET GARDERIE	30
LISTE DES ASSOCIATIONS	31
A.C.C.A.	32 - 34
A.D.M.R.	35
AMICALE BOULES	36 - 37
BLES D'OR	38 - 39
EVEIL DE SARDIEU	40
GYMNASTIQUE	41
TWIRLING SPORT	42 - 43
SOU DES ECOLES	44
UNION PAROISSIALE	45
U.M.A.C.	46
HOMMAGE A LOUIS	47
INFORMATIONS DIVERSES	48 - 57
HISTOIRE DE L'EVEIL AU TWIRLING	58 - 73
SARDIEU EN IMAGES	74 - 75
FOIRE DE PRINTEMPS 2014	76

Bulletin communal 2014 N° 32



Publication annuelle. Tirage :
500 exemplaires.

Directeur de publication :
Raymond ROUX, maire.

Coordonnateurs : Jacques BERGER, adjoint, André
BARATIER-BUISSON et Thierry LAMY, commission
communication.

Crédit photo : Thierry LAMY

Infographie, mise en page et réalisation :
AVMGUT info@432music.org (Gillonnay).

Imprimerie ROCHAT (La Côte St André).

Le bulletin communal est distribué gratuitement
à toutes les familles résidant à Sardieu.

Statistiques de fréquentation du site internet : <http://www.sardieu.info>

Total des visiteurs en 2013 = 34 297 visites
Moyenne mensuelle : 2 858 visites/mois
Disponible 24h/24 et 7j/7 www.sardieu.info

Les comptes rendus des conseils municipaux, les
publicités légales, les appels d'offre de la mairie, le
calendrier des manifestations culturelles et sportives,
le bulletin communal 2013, les petites annonces
et les infos de la mairie, des associations et des
entreprises de Sardieu.

Correspondant local de presse

Le correspondant local de presse du quotidien
«le Dauphiné Libéré» est à votre disposition sur
la commune de Sardieu. Associations, particuliers,
sociétés, si vous souhaitez faire publier un article vous
pouvez contacter : **M. Thierry Lamy**

94, chemin de la Combe

38260 SARDIEU

Tél. : 04 74 20 40 17

Mobile : 06 50 62 03 51

E-mail : sardieu.dl@live.fr





A l'aube de cette année 2014, je vous présente mes meilleurs vœux. Des vœux de bonne santé, de joie et de bonheur, des vœux de bon rétablissement à tous ceux qui souffrent moralement ou physiquement.

2014 sera une année d'élection. Les **élections municipales** auront lieu les 23 et 30 mars 2014. Le recensement de décembre 2013 fixe la population municipale de Sardieu à **1033 habitants**. La loi du 17 mai 2013 impose aux communes de plus de 1000 habitants le vote au scrutin de liste avec la parité. Pour la validité du scrutin, le vote d'une liste complète sans panachage est obligatoire. Tous les bulletins de vote ne respectant pas cette règle seront déclarés nuls.

Les élections européennes auront lieu le dimanche 25 mai 2014.

La communauté de communes du Pays de Bièvre Liers et la communauté de communes de Bièvre Chambaran ont fusionnées au 1er janvier 2014. La mutualisation des moyens doit permettre d'apporter les services attendus par la population.

Bièvreisère
COMMUNAUTÉ

La réalisation du plan local d'urbanisme (P.L.U.) est en attente d'une loi modifiant les règles d'urbanisme, en effet cette loi en cours de discussion proposerait de passer la compétence urbanisme aux communautés de communes. Les conditions de ce transfert n'étant pas encore arrêtées, nous prendrons les décisions concernant le P.L.U. en nous conformant aux dispositions de cette nouvelle Loi.



L'année 2014 verra la mise en place de **nouveaux rythmes scolaires** avec le retour à l'enseignement le mercredi matin et l'allègement des horaires en fin d'après midi de trois quart d'heures. La municipalité élargira les heures d'ouverture de la garderie périscolaire de 15 h 45 à 18 h. Elle adaptera les activités périscolaires en fonction des moyens à sa disposition. Une étude de mutualisation des moyens concernant ces activités doit être menée par la communauté de communes.

Le **contexte économique difficile** et la crise étant toujours d'actualité, nous devons construire le budget avec beaucoup de rigueur et être très attentifs, afin d'éviter toute nouvelle pression fiscale sur les ménages.

Je vous souhaite bonne route pour **2014**

Raymond ROUX.



Le secrétariat de mairie est ouvert au public

du LUNDI au VENDREDI de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h

☎ : 04 74 20 24 69 Fax : 04 74 20 34 81

E-mail : mairie.sardieu@wanadoo.fr

Le maire reçoit sur rendez-vous.



PHOTOCOPIES

A4 noir et blanc recto	0,20 €
recto verso	0,30 €
A4 couleur recto	0,40 €
recto verso	0,60 €
A3 noir et blanc recto	0,40 €
recto verso	0,60 €
A3 couleur recto	0,80 €
recto verso	1,20 €

EXTRAITS DU CADASTRE

Relevé de propriété	0,20 €
Plan A4 noir et blanc	0,20 €
couleur	0,40 €
A3 noir et blanc	0,40 €
couleur	0,80 €

ENVOI DE FAX

La page	0,50 €
---------	--------

TARIFS au 1er janvier 2014.



DEFIBRILLATEUR

Appareil à la disposition de tous

Situé sur le mur du préau entre la mairie et la salle polyvalente.

La liste des défibrillateurs du canton est disponible sur le site internet de sardieu :

<http://sardieu.info/fr/mairie/defibrillateur.htm>

Cette liste a été publiée dans les bulletins communaux 2010 et 2011.



LUOTHEQUE

Présentée en détail dans le bulletin municipal de 2012, elle est venue à Sardieu en septembre 2013 (le vendredi 27) et en décembre (le vendredi 6). Les séances prévues en 2014 sont :

Vendredi 14 février de 15 h à 18 h
Vendredi 25 avril de 15 h à 18 h

Pour les séances de septembre à décembre 2014 : se référer au dépliant qui sera diffusé dans les boîtes à lettres.

Pour plus d'informations :
ludotheque@cc-bievre-liers.fr
Site WEB : www.cc-bievre-liers.fr



ÉTAT CIVIL du 1er janvier 2013 au 15 décembre 2013

NAISSANCES 2013	13 naissances
MARIAGES 2013	5 mariages
DECES 2013	2 décès



La loi n'autorise plus la publication des noms pour l'état civil sans l'autorisation des personnes ou des familles.

LOCATION SALLE POLYVALENTE

Particulier : la journée	150 €
Commercial : la journée	250 €
Caution risques locatifs :	350 €
Caution nettoyage :	60 €
Location jeune de 18 à 22 ans :	75 € la journée (limité à une fois)
Association de SARDIEU :	GRATUIT



REGLEMENT

ARTICLE 1 : la salle polyvalente sera louée uniquement à des personnes de Sardieu, sauf à titre commercial.

ARTICLE 2 : la salle polyvalente sera louée à la journée de 8 h à 8 h le lendemain matin.

ARTICLE 3 : L'état des lieux se fera à 8 h le matin avec remise des clefs et le lendemain matin à 8 h avec récupération des clefs.

ARTICLE 4 : Les locaux devront être rendus à l'horaire indiqué, après balayage, lavage et rangement.

ARTICLE 5 : Le locataire devra fournir une attestation d'assurance couvrant les risques incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile ainsi que tous risques locatifs.

ARTICLE 6 : Le présent règlement s'applique à tout utilisateur de la salle polyvalente, qu'il soit particulier, commercial ou association.

CONSIGNES DE SECURITE

L'utilisateur tiendra les **portes déverrouillées et libres d'accès** pendant l'utilisation de la salle. L'utilisateur repèrera l'emplacement des **extincteurs et de l'alarme** en début d'utilisation de la salle polyvalente.

SARDIEU 50 km/h.

Toutes les voies d'accès (chemins communaux goudronnés, routes départementales) aux zones urbanisées de la commune n'étaient pas munies de panneaux indiquant une entrée en agglomération impliquant la réduction de la vitesse autorisée à 50 km/h. C'est désormais chose faite.

Jusqu'à l'automne 2013, seules les routes départementales (voie principale du village et rue du Bessey) avaient ces panneaux placés par la D.D.E., ainsi que la Vie de Chatenay. Lors des aménagements dans la traversée de Poinponnier en 2010, des panneaux «entrée» et «sortie» avaient été placés à l'ouest et à l'est du hameau ainsi que sur la Vie Saint Siméon.

Les nouveaux panneaux ont été placés sur le chemin du Pion (vers Balbins), sur le chemin de la Combe du Bessey et en bas du chemin de la Combe, au nord du pont sur le Poipon. Dans ce dernier cas, le chemin du Courty (cimetière) est placé en zone «cinquante».

Par ailleurs, sur toute la longueur du chemin de Poinponnier, hors agglomération, la vitesse est limitée à 70 km/h.

Cette disposition va de la limite avec la commune de La Côte Saint André à la limite avec la commune de Marcilloles.

Conventions de déneigement. La municipalité, à l'issue du conseil municipal du 1er décembre 2010, répond favorablement aux demandes émanant de particuliers qui ont souhaité le passage du chasse-neige, lors de ses tournées, pour déneiger des accès ou des chemins privés. Ceci sera conditionné par l'accessibilité technique : largeur de l'entrée ou du chemin, en fonction de la dimension de la lame du chasse-neige. Une convention sera établie avec la municipalité, à la demande du particulier, si les conditions techniques sont remplies, et ce moyennant une somme forfaitaire. **Se renseigner en mairie.**

Elagage. Comme les années précédentes, la municipalité a confié à une entreprise spécialisée les travaux d'élagage le long des chemins communaux et ruraux. Les travaux sur les haies privées donnant sur le domaine public sont de la responsabilité des riverains et à leur charge. Si l'élagage de ces haies n'est pas fait, la commune peut le faire réaliser et facturer la prestation.

Ambrosie. L'ambrosie dans la mythologie grecque était une nourriture qui donnait l'immortalité aux dieux grecs. A Sardieu, dans la région Rhône Alpes, mais ailleurs, dans d'autres pays en Europe, le nom d'ambrosie n'est pas, hélas, synonyme d'éternité divine ! Le quotidien régional, chaque été, publie de fréquents articles sur cette plante dont le pollen est hautement allergisant. Les personnes sensibles aux pollens éternuent, toussent (toux sèche), ont les yeux qui larmoient et le nez qui coule. Dans quelques cas, chez des personnes très sensibles, il peut y avoir des manifestations d'asthme ou des atteintes cutanées (urticaire, eczéma). Au cours de l'été 2013, les effets désagréables de la pollinisation de l'ambrosie ont été retardés par le printemps pluvieux. Mais entre chaleur estivale et averses d'orage, la plante a bien proliféré. Au regard de l'importance de l'infestation, le conseil de l'arrachage manuel, conseil donné lors de l'apparition de la plante en Isère, est devenu impossible à appliquer.



Un arrêté préfectoral (n° 2000 - 1572 du 7 mars 2000) prescrit la destruction obligatoire de l'ambrosie (*Ambrosia artemisiifolia*) et impose aux propriétaires, locataires, ayants-droit ou occupants à quelque titre que ce soit de prévenir la pousse de l'ambrosie et de nettoyer et entretenir tous les espaces où pousse l'ambrosie, avant la floraison, soit avant le 1er août. En cas de défaillance des occupants, le Maire peut faire procéder à la destruction des plants d'ambrosie aux frais des intéressés. Cet arrêté est consultable en mairie. La municipalité a fait broyer les banquettes des chemins par une entreprise spécialisée. Grâce aux sols humides, les agriculteurs ont pu intervenir dans leurs parcelles en déchaumant ou en labourant pour préparer les semences de colza (entre fin août et mi-septembre) ou celle du blé et de l'orge (fin septembre et octobre). Dans ces parcelles déchaumées ou labourées, l'ambrosie a été éradiquée. Certains exploitants ont procédé au broyage des zones infestées. Ce procédé ne supprime pas la plante qui peut repousser. Mais elle ne fleurira pas. Il y a eu plus rarement l'utilisation de désherbants chimiques... ce qui est moins écologique.

Rappel : respect des chemins et de leurs banquettes.

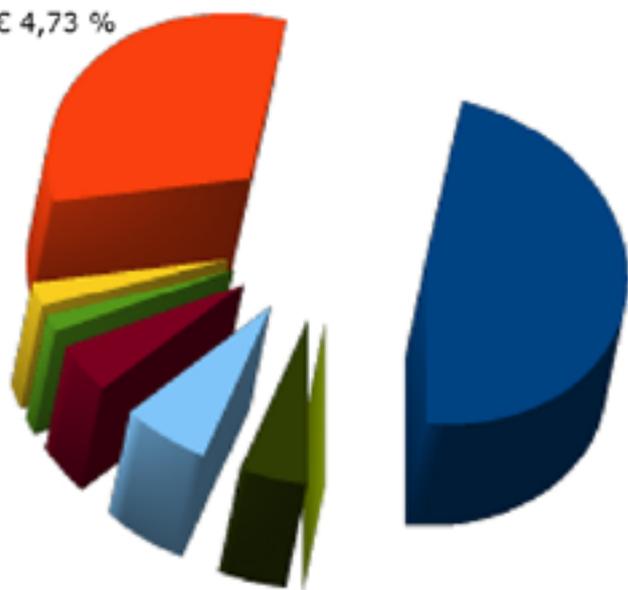
Cf. Bulletins de 2012 et de 2013. La commune entretient les voies communales et les chemins ruraux. Les premières ont une emprise de 6 m à 6,5 mètres de large, y compris les deux banquettes latérales de 0,50 m à 1 m chacune. Les voies sont goudronnées et les banquettes enherbées. Pour les seconds, leur largeur est de 5 mètres, y compris les deux banquettes latérales enherbées. Ces chemins ruraux sont empierrés. Voies et chemins font partie du domaine public, ainsi que leurs banquettes. Il est demandé aux propriétaires ou exploitants riverains de bien respecter les bandes enherbées qui sont essentielles pour la stabilité de la chaussée (goudronnée ou empierrée), et surtout de ne pas les désherber chimiquement. Seul le broyage de leur végétation est autorisé.

Utilisation des trottoirs. Les trottoirs qui courent tout au long de la traverse de Sardieu, depuis les travaux pour la sécurité et le ralentissement du trafic, sont réservés aux piétons, aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite (P.M.R.). Les vélos n'y sont pas autorisés : ils doivent emprunter la chaussée. Le stationnement des véhicules automobiles est interdit des deux côtés de la chaussée, donc sur les trottoirs.



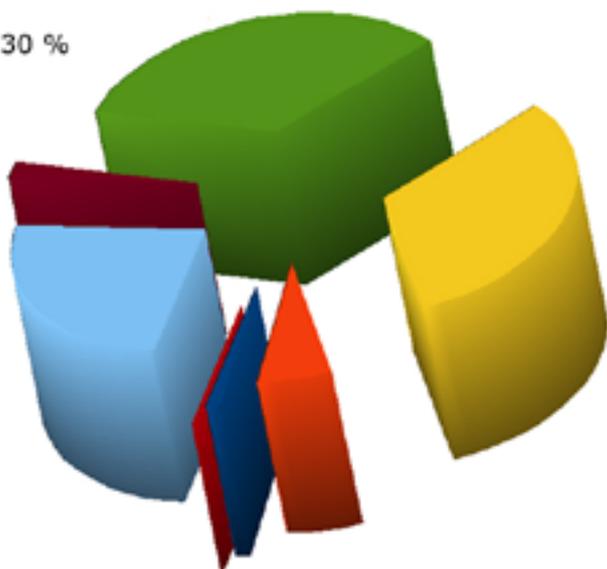
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 633 412,58 €

- Charges de personnel et frais assimilés 202 200 € 31,92 %
- Atténuations de produits 15 100 € 2,38 %
- Dépenses imprévues 10 000 € 1,58 %
- Opération d'ordre de transfert entre sections 29 935 € 4,73 %
- Autres charges de gestion courante 43 341 € 6,84 %
- Charges financières 34 214 € 5,40 %
- Charges exceptionnelles 60,30 € 0,01 %
- Charges à caractère général 298 562,28 € 47,14 %



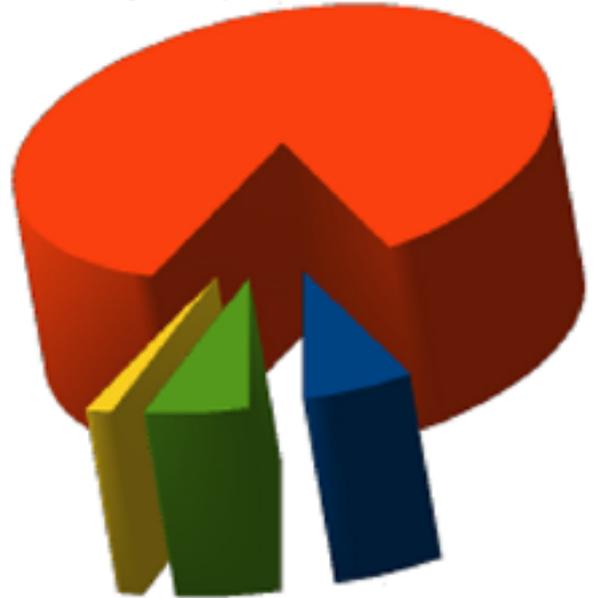
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 633 412,58 €

- Atténuations de charges 8 000 € 1,26 %
- Vente de produits fabriqués, prestations de services, marché 39 450 € 6,23 %
- Impôts et taxes 204 565 € 32,30 %
- Dotations, subventions et participations 210 951 € 33,30 %
- Autres produits de gestion courante 13 550 € 2,14 %
- Résultat d'exploitation reporté 156 796,58 € 24,75 %
- Produits exceptionnels 100 € 0,02 %



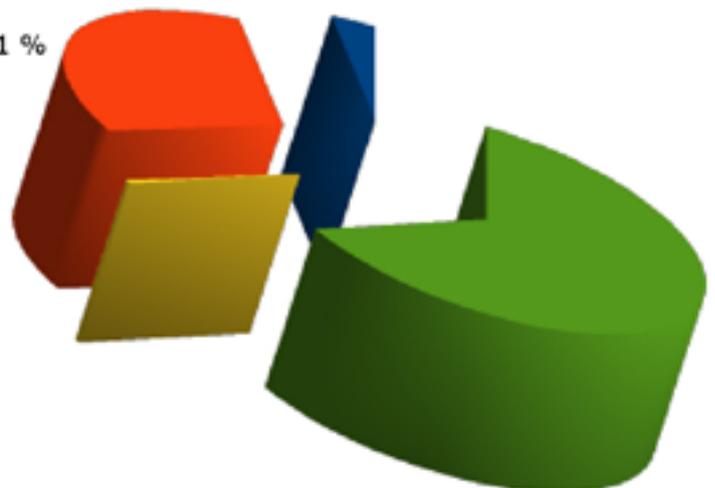
DEPENSES D'INVESTISSEMENT 936 853 €

- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté 60 367,80 € 6,44 %
- Emprunts et dettes assimilées 801 175 € 85,52 %
- Immobilisations incorporelles 15 540,52 € 1,66 %
- Immobilisations corporelles 59 769,68 € 6,38 %



RECETTES D'INVESTISSEMENT 936 853 €

- Opérations d'ordre de transfert entre sections 29 935 € 3,20 %
- Dotations, fonds divers et réserves 302573 € 32,30 %
- Subventions d'investissement 3 700 € 0,39 %
- Emprunts et dettes assimilées 600 645 € 64,11 %



Tous les détails du budget communal (investissement, fonctionnement, recettes, dépenses) **sont disponibles en mairie et ouverts à tous.**

Départementale 157 A et Place de l'Ardelier

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE VOIRIE ET DE SECURITE

Dans la continuité de la réfection des routes et chemins du village, la municipalité a profité d'une intervention du Conseil Général de l'Isère qui proposait de remettre à niveau une partie de la Départementale 157 A, entre le chemin du Videau et le chemin du Pion, et d'y refaire l'enrobé.

Il s'est agi de parachever l'aménagement sur la partie communale dénommée «Place de l'Ardelier». Après la validation du conseil municipal, l'entreprise EIFFAGE a réalisé rapidement les travaux qui se sont déroulés dans les meilleures conditions.

Ces travaux n'ont pas gêné les riverains et ont amélioré l'accès au local technique de la commune et au local collectif des congélateurs.



Travaux d'économie d'énergie.

Six fenêtres ont été remplacées côté nord à l'école.

La chaudière du bâtiment Ecole Mairie a été remplacée en juillet 2013.

Ces investissements permettront des économies d'énergie importantes et un meilleur confort pour les utilisateurs de ces locaux.



Internet à Sardieu

Le département de l'Isère connaît un habitat qui peut être dispersé et n'est pas systématiquement couvert par un réseau téléphonique apte au «haut débit» pour Internet.

Ainsi, Sardieu, situé à l'extrémité du réseau téléphonique, a des ordinateurs qui sont lents pour les téléchargements, la consultation du courrier électronique et l'envoi de fichiers conséquents.

Si à l'entrée du village, côté La Côte Saint André, jusqu'à la place centrale la capacité de transit par les lignes de téléphone est de 1000 KB(1), le reste du village est à 512 KB, jusqu'à 400 KB tout en bout de ligne.

Et les habitations de la Plaine sont en «zone blanche» (pas de connections possibles pour des ordinateurs) par le réseau téléphonique.

Le conseil général a décidé de pallier ces difficultés en faisant appel à une société qui utilise une technologie de transfert par ondes radio et non pas par les fils du téléphone.

Au printemps 2013, la société Als@tis a installé des antennes dites «Wifi» en trois lieux :



> sur le clocher, aux quatre coins,

> sur le réservoir du château d'eau, aux quatre points cardinaux, pour desservir les maisons qui ne «voient» pas le clocher,

> sur le pignon nord du vestiaire de la zone de loisirs, pour les maisons du chemin du Courty et du chemin de la Combe.

Le 8 juillet 2013, à 19 h, des employés d'Als@tis ont tenu une réunion d'information à la salle polyvalente. Près de 80 personnes, environ, étaient présentes. Le 8 septembre 2013, à 18 h une réunion, plus technique, a été organisée pour les personnes intéressées par la proposition.

La municipalité.

(1) KB : «Kilo Bit» : 1 KB = 1000 bits. Un bit est l'unité de mesure de base en informatique, Les chiffres donnés par les fournisseurs d'accès à Internet sont des débits (kBit/s) soit la quantité d'informations transmises pendant une seconde. Si le débit est élevé la consultation des sites et les téléchargements sont plus rapides.

Elections municipales et communautaires 2014 modification du mode de scrutin



Depuis la loi du 17 mai 2013, le «scrutin de liste», jusqu'ici réservé aux communes de 3500 habitants et plus, s'appliquera aux communes de 1000 habitants et plus.

Sardieu a dépassé le seuil des 1000 habitants au dernier recensement de décembre 2013, la population municipale est de 1033 habitants.

A partir des prochaines élections municipales et communautaires des **23 et 30 mars 2014**, les conseillers municipaux seront élus au scrutin de liste, proportionnel à deux tours avec une prime majoritaire pour la liste arrivée en tête. Les listes doivent être complètes (15 noms), sans modifications manuelles par l'électeur ou l'électrice, avec, dans leur présentation, l'alternance obligatoire d'un homme et d'une femme. La liste qui obtient le meilleur résultat s'assure de 50 % des sièges. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes (y compris la liste majoritaire) ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

Election des représentants de la commune au sein du conseil communautaire de la Communauté de communes. Les bulletins de vote porteront les noms des représentants de Sardieu : trois noms pour deux sièges.

S'il y a plusieurs listes, la répartition de ces représentants tiendra compte des résultats en proportion. La loi de 2013 instaure donc l'élection directe des conseillers siégeant à la Communauté de communes.

Pour des élections municipales et communautaires, le vote doit s'effectuer avec la **liste entière, sans rature ni surcharge**. Tout bulletin modifié sera déclaré «nul».

Les **élections européennes** auront lieu le dimanche 25 mai 2014.



Mairie de Sardieu



Communauté de communes Bièvre Isère



Communauté de communes Bièvre Isère

Le 1er janvier 2014, les deux communautés de communes : Bièvre Liers et Bièvre Chambaran ont fusionné pour créer une nouvelle communauté de communes : **Bièvre Isère**.

Dans le mensuel d'information (distribué dans toutes les boîtes à lettres) «Bièvre-Liers Info» N° 48 de juillet 2013, un dossier complet et assez technique présente cette fusion (page 4 à 7). La réforme des collectivités locales (loi du 16 décembre 2010) encourage les rapprochements et les fusions des intercommunalités par le biais de dotations financières bonifiées de l'Etat. Le territoire de la Bièvre, du Liers et de Chambaran se situe entre deux pôles urbains importants : Lyon et Grenoble avec le risque d'éclatement : le nord et l'ouest attirés par Lyon et la vallée du Rhône (Roussillon, Vienne), l'est et le sud polarisés par Grenoble. Les deux communautés de communes ont choisi de se renforcer en fusionnant.

Quels changements dans notre vie quotidienne ? Les services (eaux, assainissement, ordures ménagères, déchetteries), le soutien à l'activité économique (zones d'activités), les équipements culturels, sportifs et de loisirs seront maintenus et amplifiés. L'emploi lié aux activités des deux communautés fusionnées sera préservé. Il y aura une amélioration dans la gestion financière par un effet d'échelle.

La région de la Bièvre est attractive. Cela se manifeste par le développement de l'habitat neuf, mais aussi par l'implantation des entreprises comme en témoigne l'extension de la zone du Rival. Les investisseurs potentiels lorsqu'ils veulent s'implanter dans un lieu examinent divers critères comme les axes de communication, les équipements scolaires... Mais aussi ce qui fait l'agrément de la région pour du tourisme de proximité, par les installations sportives (stades, boulodrome, piscine) et les équipements culturels (médiathèques, bibliothèques, ludothèque itinérante). Tout ce qui touche à la qualité du cadre de vie des personnels et de leurs familles.

C'est dans ces domaines qu'une communauté de communes peut mutualiser et amplifier des efforts qu'une seule commune ne pourrait mener à bien. Par arrêté du 30 avril 2013, le Préfet de l'Isère a défini le périmètre de la nouvelle communauté, **41 communes**, et déterminé les procédures : vote des deux conseils communautaires puis vote des conseils municipaux. A Sardieu, le conseil municipal s'est prononcé favorablement en juillet 2013.

Les conseils municipaux seront renouvelés en mars 2014. Du 1er janvier 2014 aux élections municipales, la nouvelle communauté de communes sera gérée par un conseil réunissant tous les actuels représentants (106) des 41 communes. Après les Municipales, le nombre de délégués des communes passera à 71. Toutes les communes seront représentées par au moins un délégué. Le bureau autour du Président sera constitué de 15 Vice-présidents (contre 22 auparavant). **Sardieu aura deux délégués.**

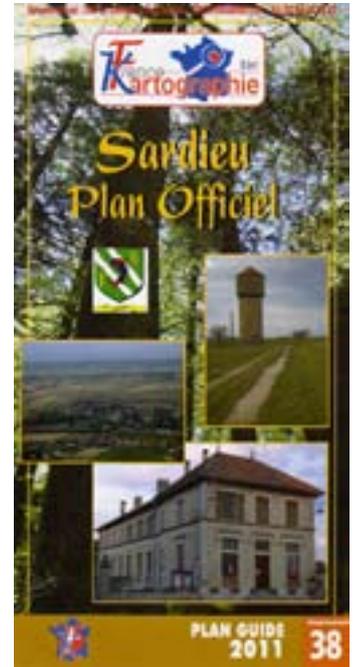
Le choix du nom Bièvre Isère. Un comité technique a longuement débattu.

Plutôt que d'ajouter le nom des trois entités géographiques (Bièvre, Chambaran, Liers), c'est un nom plus court qui a été choisi : Bièvre fait référence à l'entité locale centrale et Isère, parce que le nom du département est très connu au niveau national et même international.

Plans de Sardieu

Depuis 2011, Sardieu possède un plan guide officiel sur un dépliant «papier». Edité par la SARL France Kartographie, il est gratuit car financé par des encarts publicitaires. Ce document, disponible en mairie, peut être utile aux personnes venant s'installer à Sardieu pour connaître les dénominations des rues et chemins et la localisation des lotissements.

Un plan est disponible sur la place du village.



Un bus express pour Grenoble

A l'intention des personnes qui se rendent à Grenoble et qui n'ont pas de solution de co-voiturage.

Le Conseil Général de l'Isère a, depuis deux ans, mis en place un transport express par car entre Beurepaire et Grenoble avec un arrêt «La Côte St André» situé au Rival, Marguetière (face aux anciens abattoirs). Un parking pour les automobiles est prévu.

Cette ligne de bus n° 7320 propose quatre allers le matin de 6 h 30 à 7 h 40 avec des arrivées à Grenoble entre 7 h 20 et 8 h 30 et quatre retours de 16 h 30 à 18 h 35 avec des arrivées au Rival entre 17 h 20 et 19 h 20. Ce service fonctionne du lundi au vendredi inclus.

Les haltes sont peu nombreuses : St Etienne de St Geoirs, Rives, St Egrève et trois à Grenoble, jusqu'à la gare routière. Ces bus utilisent la voie réservée aux transports en commun de l'échangeur de St Egrève jusqu'à l'entrée dans Grenoble, zone de bouchons très fréquents.

Pour les personnes qui souhaitent laisser leur véhicule à La Côte St André (parking de la place Hector Berlioz), il y a la possibilité de prendre les bus de la ligne 7350 (La Côte St André - Voiron) qui fait la correspondance, au Rival, avec les bus express de la ligne 7320.

Pour plus de précisions sur les horaires en période scolaire ou non (il y a de petites variantes) : consulter le site WEB : www.transisere.fr

Les billets du réseau mis en place par le Conseil Général (toutes lignes desservant La Côte St André) sont **en vente à La Presse Côtoise**, rue des Cordiers à la Côte St André.



La circulation et les comptages dans Sardieu

Les services techniques du Conseil Général de l'Isère (Direction Départementale des Territoires – DDT, ex DDE) ont procédé à des comptages sur les voies d'accès à la partie agglomérée de Sardieu, du 27 juin 2013 au 5 juillet 2013. Dans la traversée du village, les mesures ont été faites du 30 août 2013 au 12 septembre 2013. La précédente campagne de comptage du trafic datait de 2008, donc avant les travaux sur la traverse.



Un document technique est disponible en mairie... pour les amateurs de chiffres.

L'étude des nombres permet de repérer quatre tendances (les volumes sont des moyennes quotidiennes sur les jours ouvrables).

Un trafic essentiellement concentré sur la départementale 157 : l'artère principale de Sardieu.

En 2008, **1285** véhicules étaient décomptés dans les deux sens à l'entrée du village, côté Marcilloles et **2100**, dans les deux sens, du côté de La Côte Saint André. En 2013, les valeurs sont : **916** véhicules, côté Marcilloles et **1630** véhicules, côté La Côte Saint André.

Les autres axes qui conduisent à Sardieu sont moins fréquentés. La route de Châtenay voit passer 550 véhicules, la route de Penol, 265 véhicules, la route de Poinponnier, 230 véhicules et la route de Balbins, 120 véhicules.

Une baisse globale des passages par Sardieu.

Il y a moins 29 % de véhicules entre 2008 et 2013 qui ont été décomptés du côté de Marcilloles. Du côté de La Côte Saint André, la baisse est de 22,5 %.

Or, entre ces deux dates, la population de Sardieu a augmenté. Donc, l'hypothèse la plus probable est que les automobilistes qui ne faisaient que transiter par Sardieu choisissent, désormais, d'autres itinéraires, mais ce n'est qu'une hypothèse car les comptages de la DDT sont mécaniques et ne permettent pas d'identifier les véhicules. Et, il n'y a pas eu de sondage par entretiens.

Moins de camions.

Côté Marcilloles, en 2008 : 82 poids lourds, 75, en 2013, soit une baisse de 8,5 %.

Côté La Côte Saint André, en 2008 : 120 camions, 47 en 2013, soit une forte baisse de 61 %.

La baisse du trafic des poids lourds entre 2008 et 2013 est une tendance générale sur la région, sauf sur la commune de Marcilloles où le trafic est constant. Mais Marcilloles a vu s'étendre et s'étoffer les zones d'activités installées à l'est du village et de part et d'autre de la départementale 519.

Une baisse notable de la vitesse.

Les comptages en 2013 ont été faites au Landron et à Perroche entre deux plateaux ralentisseurs. Sur les plateaux, la vitesse est limitée à 30 km/h, sur le reste de la voie, la limitation est à 50 km/h. **85 % des véhicules circulent en dessous de 40 km/h.**

Un des objectifs des gros travaux sur la traverse de Sardieu est atteint.

Et chacun peut le constater.

POMPIERS		18
GENDARMERIE		17
SAMU		15
MAIRIE DE SARDIEU	Tél.	04 74 20 24 69
	Fax	04 74 20 34 81
	E-Mail	mairie.sardieu@wanadoo.fr
CCAS SARDIEU		04 74 20 24 69
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE		04 74 20 35 72
ECOLE PRIMAIRE		04 74 20 48 14
CANTINE & GARDERIE MUNICIPALE		04 74 20 38 92
TAXI SARDIEU		06 71 30 31 01
ADMR Mme TIGNEL Jeannine	Tel. Bureau	04 74 54 29 45
	Fax domicile (heures repas)	04 74 20 62 41
	Portable	06 70 36 44 25
COMMUNAUTE de COMMUNES de Bièvre Isère ZAC Grenoble Air Parc 38590 Saint Etienne de Saint Geoirs		04 76 93 51 46
AQUALIB Piscine Avenue Général de GAULLE 38260 La Côte St André		04 74 20 98 88
		aqualib@cc-bievre-liers.fr
DECHETERIE Charpillates 38260 La Côte-Saint-André		04 74 20 33 03
DECHETERIE du Liers 38260 Nantoin		04 74 54 13 73
SERVICE ENVIRONNEMENT EAU ASSAINISSEMENT	Tél.	04 74 20 86 78
	Dépannage	04 74 20 04 78
OFFICE DU TOURISME DU PAYS DE BIEVRE LIERS Place H.Berlioz 38260 La Côte St André		04 74 20 61 43
BUREAU SNCF Place H.Berlioz 38260 La Côte St André		04 74 20 56 25
		www.sncf.com
SICTOM de la BIEVRE Site de Penol		04 74 53 82 30
EDF-GDF	Accueil raccordements Tél. :	0810 144 684
	Accueil raccordements Fax :	04 38 12 28 10
	Dépannage ERDF :	09 72 67 50 38
PERMANENCES ADMISTRATIVES		
Maison des SERVICES PUBLICS 3, Av de Verdun 38 260 La Côte St André		04 74 20 31 57
POLE EMPLOI (ANPE ASSEDIC) Espace des Alpes Rue de la Halle 38260 La Côte St André		3995
CAF Caisse d'Allocations Familiales		0810 25 38 80

Chèque Emploi Service Universel	0820 002 378
COTOREP 4, Rue Doyen-Weil Grenoble	04 76 70 29 29
MISSION ORIENTATION de la BIEVRE MOB (canton de La Côte St André)	04 74 79 18 18
URSSAF 1, Rue des Alliés 38046 GRENOBLE	3957
ADMINISTRATIONS	
CONSEIL GENERAL Territoire de BIEVRE VALLOIRE Rue de la Guillotière 38270 BEAUREPAIRE	04 37 02 24 80
DDT Direction Départementale du Territoire 28, Av Mal Foch 38260 La Côte Saint André	04 74 20 59 70
GENDARMERIE Chemin du Pré de la Chère La Côte St André	17 ou 04 74 20 30 17
CENTRE DES IMPOTS	04 74 20 20 88
TRESORERIE 3, Bd de Lattre de Tassigny 38260 La Côte St André	04 74 20 47 55
LA POSTE 13, Rue de La République 38260 La Côte St André	3631
Panne sur RESEAU TELEPHONIQUE	1013
CARTES BLEUES volées	0892 705 705
ASSOCIATIONS SOLIDARITE	
AIDE ALIMENTAIRE ET SOCIALE St Siméon de Bressieux (Le CCAS de Sardieu est adhérent à cette association).	04 74 20 01 05
RESTOS DU COEUR Penol	04 74 20 92 24
SECOURS CATHOLIQUE 10, Place de la Halle 38260 La Côte St André	04 74 85 45 84
SECOURS POPULAIRE 27, rue commandant Juilhiet 38260 La Côte St André	04 74 20 61 44
URGENCE sans abri	115
ALMA ISERE Maltraitance des personnes âgées	04 76 84 06 05
CANCER INFO SERVICE (tous les jours sauf le dimanche)	0810 810 821
DROGUE INFO SERVICE	0800 231 313
ECOUTE CANABIS	0811 912 020
ECOUTE ALCOOL	0811 913 030
ECOUTE AMITIE	04 76 84 50 58
ESPACE ECOUTE JEUNES Ecoute, information et orientation des jeunes	04 76 23 63 93
ECOUTE DEUIL Ecoute des personnes endeuillées	04 76 03 13 11
SIDA INFO SERVICE	04 76 87 60 68
SOS Amitié	04 76 87 22 22
SOS Enfance Maltraitée	119

JANVIER

SAMEDI 04 : **voeux du maire** à 18 h à la salle polyvalente.

VENDREDI 10 : assemblée générale de l'**éveil-twirling** à 20 h 30 à la salle polyvalente.

DIMANCHE 12 : assemblée générale des **blés d'or**, suivi d'un repas à 12 h à la salle polyvalente.

FÉVRIER

SAMEDI 08 : 16 quadrettes de l'**amicale boules** par poule 3 et 4 + 1 national à 8 h, à la salle multisports à la Côte St André.

VENDREDI 21 : repas de l'**A.C.C.A.** à 20 h 30 à la salle polyvalente.

SAMEDI 22 : carnaval du **sou des écoles** à 14 h à la salle polyvalente.

MARS

SAMEDI 01 : concours de belote organisé par les **blés d'or** à 14 h à la salle polyvalente.

DIMANCHE 09 : repas des aînés à 12 h à la salle polyvalente organisé par le **C.C.A.S.**

MERCREDI 19 : dépôt de gerbe au monument aux morts à 18 h 30 organisé par l'**U.M.A.C.**

DIMANCHE 23 : matinée boudin et tripes proposée par l'**éveil et le twirling** à 10 h à la salle polyvalente.

AVRIL

SAMEDI 12 : loto organisé par le **sou des écoles** à 18 h à la salle polyvalente.

DIMANCHE 27 : dépôt de gerbe au monument aux morts à la mémoire des déportés à 11 h organisé par l'**U.M.A.C.**

DIMANCHE 27 : éliminatoire simple 3 et 4 organisé par l'**amicale boules** à 8 h sur la zone de loisirs.

MAI

JEUDI 01 : concert de musique et apéritif organisés par l'**éveil et le twirling** à 10 h à la salle polyvalente.

SAMEDI 03 : l'**amicale boules** organise les qualificatifs jeunes simples (FILLE - 15) (FILLE - 18) (GARÇON -15) (GARÇON - 18) à 8 h salle polyvalente et sur la zone de loisirs.

DIMANCHE 04 : l'**amicale boules** organise les 32 simples 4ème division challenge NICLOUD à 8 h ; 32 simples 3ème et 4ème division challenge de l'amicale boules à 9 h ; 16 doubles challenge de la municipalité à 13 h 30 sur la zone de loisirs.

JEUDI 08 : dépôt de gerbe au monument aux morts, capitulation de l'Allemagne 1945, à 9 h 30 organisé par l'**U.M.A.C.**

DIMANCHE 11 : **foire artisanale** organisée par le **comité d'animation de Sardieu** dans le village et à la salle polyvalente à partir de 8 h et repas à 12 h.

SAMEDI 24 : concours de pétanque organisé par le **sou des écoles** à 14 h sur la zone de loisirs.

JUIN

DIMANCHE 01 : vente de gâteaux et apéritif organisés par l'**union paroissiale** à partir de 10 h à la salle polyvalente.

DIMANCHE 08 : assemblée générale de l'**A.C.C.A.** à 10 h à la salle polyvalente.

VENDREDI 13 : fête de l'école à partir de 18 h dans la cour de l'**école de Sardieu**.

SAMEDI 14 : concours de pétanque organisé par l'**éveil et le twirling** à 14 h sur la zone de loisirs.

MERCREDI 18 : dépôt de gerbe à 18 h 30 au monument aux morts «Appel du Général de Gaulle» organisé par l'**U.M.A.C.**

SAMEDI 21 : fête de la musique organisée par l'**association gymnastique** à 19 h à la salle polyvalente, avec la participation de l'éveil.

JUILLET

SAMEDI 05 : challenge SEGUIN organisé par l'**amicale boules** : 32 doublettes 3 et 4 + 1 national à 13 h 30 sur la zone de loisirs.

DIMANCHE 20 : fête de Sainte Madeleine à l'église organisée par l'**union paroissiale** messe ou assemblée et apéritif offert.

AOÛT

SAMEDI 02 : concours de pétanque organisé par les **blés d'or** à 14 h sur la zone de loisirs.

DIMANCHE 03 : concours sociétaire mixte challenge du souvenir Michel JURY à 9 h et repas (midi et soir) organisé par l'**amicale boules** à la salle polyvalente. Et en cas de pluie, à la salle multisports à la Côte St André.

VENDREDI 22 SAMEDI 23 et DIMANCHE 24 : tir aux pigeons organisé par l'**A.C.C.A.**

OCTOBRE

DIMANCHE 12 : portes ouvertes des **blés d'or** à 10 h à la salle polyvalente.

SAMEDI 18 : assemblée générale de l'**U.M.A.C.** à 17 h à la salle multi accueil.

DIMANCHE 26 : matinée boudin à 10 h organisée par l'**éveil et le twirling** à la salle polyvalente.

NOVEMBRE

MARDI 11 : cérémonie du souvenir au monument aux morts et au cimetière à 9 h 30 avec la participation de l'éveil et des enfants de l'école organisée par l'**U.M.A.C.** suivie d'un apéritif à la salle polyvalente.

DIMANCHE 16 : moules frites proposées par le **sou des écoles** à 11 h à la salle polyvalente.

DIMANCHE 30 : matinée boudin proposée par l'**A.C.C.A.** à 10 h à la salle polyvalente.

DÉCEMBRE

VENDREDI 05 : TELETHON, retraite aux flambeaux et soupe à l'oignon.

SAMEDI 06 : TELETHON, paëlla et lâcher de ballons organisés par le **C.A.S.**, le **C.C.A.S.** et les associations à 10 h à la salle polyvalente.

COMITE D'ANIMATION DE SARDIEU

FOIRE DE PRINTEMPS

Comme chaque année et cela depuis 10 ans, la foire de printemps se déroule le second dimanche du mois de mai et c'est au coeur de notre sympathique bourg qu'artisans et producteurs en font découvrir leurs produits, cette

magnifique journée est rythmée par de nombreuses animations.

Cette année encore la calèche de la famille Mounier a arpenté les allées de la foire pour le plus grand plaisir de tous. Le déroulement de la foire de cette année

a donné entière satisfaction aux membres du

C.A.S., avec de nombreux artisans locaux et producteurs. Le repas de midi est resté encore cette année d'actualité pour le plaisir de tous. La présidente remercie les personnes qui se sont investies dans cette grande aventure qu'est le bénévolat.

Nous vous donnons rendez-vous cette année le dimanche 11 mai 2014.

CENTRE DE LOISIRS agréé.

Il dépend du ministère de la jeunesse et des sports.

Le centre de loisirs de SARDIEU accueille vos enfants de 4 à 11 ans et de 14h à 18h, pendant les vacances scolaires de février, d'avril et de juillet.

Cette année encore l'accueil par les animatrices se fera sur les après-midi de 14h à 18h.

Structure à capacité d'accueil moyenne, elle permet aux petits comme aux grands de passer des vacances avec un rythme adapté à chacun, notamment en leur proposant un choix d'activités ludiques et variées.



Pour l'année 2013, des activités aux thèmes divers et au contenu pédagogique enrichissant se sont succédées. Le fil directeur de ces activités a systématiquement été de permettre aux enfants de s'amuser dans un environnement sûr et indirectement d'acquérir des connaissances sur le monde qui les entoure. N'hésitez donc pas à faire profiter vos enfants de cette opportunité de découvrir de nouvelles activités dans une ambiance agréable et en toute sécurité et si vous nous connaissez déjà parlez-en autour de vous !



TELETHON

Vendredi soir pour l'ouverture de téléthon, les enfants ainsi que les parents se sont déplacés nombreux pour le défilé aux flambeaux et la soupe à l'oignon confectionnée par l'Eveil de Sardieu.

Le samedi était rythmé par le défi cycliste avec les enfants de l'école accompagnés des enseignants, le lâcher de ballons et la traditionnelle paëlla des associations et des commerçants préparée par nos chefs cuistots, sans oublier la vente de gâteaux confectionnés par les parents.



Le téléthon nous a réunis pour cette fête autour d'une cause indispensable à la recherche contre les maladies génétiques.

En 2013, cette manifestation a permis de récolter la somme de **1 579,10 €** au profit de l'A.F.M.

L'équipe du CAS remercie très chaleureusement tous les acteurs ayant pris part à cette fête partagée entre tous en faveur d'une bonne cause, l'union fait la force.

L'équipe du C.A.S.



Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale apporte une aide, dans le domaine social, aux familles de Sardieu. Cela prend plusieurs formes :

Une aide financière aux vacances des enfants.

En fonction du quotient familial, ces vacances se font dans des structures collectives : centre aéré, camp, colonies de vacances et quelle que soit la période de congés scolaires (pas uniquement en été). Une dizaine de familles ont reçu cette aide en 2013. Se renseigner en mairie pour le barème des aides selon le quotient familial.

Le repas des Aînés.



Moment attendu par les convives âgés de 70 ans et plus (les conjoints, moins âgés, paient leur participation). Le menu de 2013 a été élaboré par le traiteur GIRON de Gillonnay. Le service dans la salle polyvalente est assuré par les membres du CCAS. L'après-midi a été animée par monsieur Jean-Marie MORIN, accompagné de son épouse. Entre quelques histoires drôles, l'animateur a chanté en s'accompagnant de l'accordéon. Il a su faire danser une bonne partie des convives jusque vers 18 heures.

Le repas aura lieu le dimanche 9 mars 2014.

Le colis de Noël.

Toujours distribué dans l'après-midi du samedi précédant Noël aux personnes qui n'ont pu participer au repas.

Comme en 2012, en 2013, les colis ont été préparés par la boulangerie de Sardieu (M. et Mme TREMOUILHAC) avec certains produits confectionnés par leurs soins. 51 colis ont été distribués, le samedi 21 décembre dans l'après-midi



L'aide ponctuelle à des familles en difficultés passagères

Aide pour trouver le bon interlocuteur dans le service approprié selon le problème rencontré et, si besoin, une aide alimentaire. Le CCAS de Sardieu fait partie de l'association «Aide alimentaire et sociale en Bièvre Liers» où travaille une conseillère en économie sociale et familiale chargée d'aider et de préparer les dossiers : madame Murielle VERNY. Des membres du CCAS de Sardieu, siègent au conseil d'administration de cette association. Au conseil d'administration, tenu en novembre 2013, il a été établi que 186 ménages, sur 29 communes, ont bénéficié d'une aide : 38 personnes célibataires, 73 personnes célibataires avec enfants, 18 couples, 57 couples avec enfants.

«Aide alimentaire et sociale en Bièvre-Liers»

L'association est une structure qui s'appuie sur le bénévolat. Voir l'appel aux bonnes volontés (cf. page suivante).

La distribution des colis alimentaires est assurée par des bénévoles le lundi de 17 h 30 à 18 h 30 à la mairie de Bossieu, le mardi de 9 h 30 à 11 h 30 sur le site du Prado à Bressieux et le mercredi de 16 h 45 à 18 h sur le site GYLTISS, 106 allée de la Soierie à Gillonnay.

A Bossieu, 29 ménages (11 communes),
à Bressieux, 68 ménages (12 communes),
à Gillonnay, 89 ménages (20 communes).

Siège : 33, place de l'église, 38870 Saint Siméon de Bressieux. Tel : 04 74 20 01 05.

Permanences sur rendez-vous :

Lundi de 13 h 30 à 17 h,

Mardi et mercredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Pour mieux définir son aire d'activité, l'association prend le nom :

Aide alimentaire et sociale Bièvre – Liers – Chambaran.

Autre organisme d'aide : les **Restos du Cœur de l'Isère** :

670, route de La Côte Saint André, 38260, Penol Tél. : 04 74 20 92 24

Toutes ces actions ne peuvent se faire sans l'aide du C.A.S. (Comité d'animation de Sardieu) qui verse le bénéfice de ses activités, dont la foire de printemps, au C.C.A.S.



L'association Aide Alimentaire et Sociale en Bièvre Liers Chambaran recherche des bénévoles.



L'association Aide Alimentaire et Sociale en Bièvre Liers Chambaran distribue des colis d'aide alimentaire sur 3 lieux de distribution : Bressieux, Gillonnay et Bossieu. Ces colis distribués chaque semaine doivent permettre aux familles de subvenir pour partie à leurs besoins alimentaires pour une période renouvelable de 3 mois. L'objectif est qu'elles recouvrent leur autonomie aussi rapidement que possible grâce à l'accompagnement social des partenaires de l'association (Conseil Général, partenaires du champ professionnel et social).

A la demande de services prescripteurs (C.C.A.S., Conseil Général, etc.), la famille constitue un dossier avec l'aide de la conseillère en économie sociale et familiale (C.E.S.F.), salariée de l'association. Ce dossier est étudié et, en fonction des ressources de la personne, une commission décide de l'attribution de l'aide alimentaire.

En contrepartie d'une contribution forfaitaire, chaque famille se rend alors dans le lieu de distribution choisi pour retirer son colis.

Grace au travail de dizaines de bénévoles, c'est plus d'une centaine de familles qui peut être accueillie chaleureusement et bénéficier de colis fournis par la Banque Alimentaire.

Nous avons aujourd'hui besoin de bénévoles pour venir compléter les équipes en place et participer aux projets de l'association.

Nous recherchons des bénévoles en capacité d'accueillir les familles dans les lieux de distribution et des chauffeurs de véhicules (permis VL) pour se rendre chaque semaine à Sassenage (Banque Alimentaire) pour récolter les colis.

Dans le cadre de la charte des bénévoles, accueilli par le responsable du lieu que vous aurez choisi et intégré à l'équipe en place, vous serez formé à l'accueil des familles et l'organisation de la distribution.



Si vous disposez de quelques heures par semaine, venez nous rejoindre.

GILLONNAY : 04 74 57 48 24

BRESSIEUX : 04 74 56 40 66

BOSSIEU : 06 45 82 57 67

Bureau 33, place de l'église SAINT SIMEON DE BRESSIEUX Tel : 04 74 20 01 05

Journée du patrimoine : une initiative originale.

Le samedi 14 septembre et le dimanche 15 septembre 2013, l'église de Sardieu a été ouverte aux visiteurs dans le cadre des «Journées du Patrimoine», comme les années précédentes, avec des panneaux explicatifs sur les éléments les plus remarquables.

Une exposition, le dimanche 15 septembre, a eu lieu dans la salle multi-accueil. A l'initiative de madame Monique ARDAIN, 45 tapisseries au point de croix et au demi-point de croix ont été rassemblées. Collectées dans les familles par le réseau des adhérents au club des Blés d'Or, ces tapisseries avaient des sujets variés : natures mortes, paysages, reproductions de tableaux de peinture célèbres.

Toutes avaient été réalisées par des habitantes de Sardieu. Ces travaux d'aiguille étaient très pratiqués en famille, l'hiver. Cette exposition avait été annoncée dans le dépliant réalisé et diffusé par le syndicat mixte de Bièvre Valloire sur les événements des «Journées du Patrimoine».



Soixante douze personnes se sont déplacées et ont pu désigner leur tapisserie qui leur plaisait le plus.

Un alambic à Sardieu.

Comme chaque année, un alambic s'installe place de l'Ardelier. Il propose ses services aux producteurs de fruits ou de raisin qui ont fait fermenter leurs récoltes. Monsieur Alain BOURRION et sa fille Stéphanie basés à Voiron étaient à Sardieu début décembre 2013.

Les personnes qui font distiller du marc de raisin, des pommes, des poires ou des prunes sont du village mais viennent aussi des communes voisines.

La distillation est une activité saisonnière et l'alambic de monsieur et mademoiselle BOURRION se déplace d'octobre à décembre dans le nord du département de l'Isère.



Cette année 2013 est l'année des changements dans la bibliothèque.
En effet, l'équipe de bénévoles a souhaité donner un coup de renouveau dans les rayonnages.



Ainsi les lecteurs, venus nombreux cette année encore, ont pu remarquer le changement de disposition des romans et des documentaires côté adultes et chez les enfants, nous avons modifié la place des bacs de BD et des bacs d'albums où nous avons fait un «désherbage» : c'est-à-dire enlever des livres abimés et d'autres plus anciens qui ne sortaient plus beaucoup. Ils seront remplacés prochainement par des nouveaux achats. Quant au stock de livres mis au rebut pour la bibliothèque, il n'est pas perdu pour autant car, avec l'autorisation

du maire, nous les avons proposés à la cantine et aux assistantes maternelles du RAM (réseau des assistantes maternelles). Nous sommes à l'écoute de vos avis sur ces changements et espérons que cela vous ait plu.

Chaque année, la mairie nous alloue une somme pour effectuer l'achat de nouveaux livres. Pour cela nous nous rendons au moins trois fois dans l'année dans des librairies pour choisir des livres dans toutes les catégories (romans, BD, livres jeunesse, documentaires), nous espérons faire plaisir à nos lecteurs par notre sélection mais vos suggestions nous

aident beaucoup, alors n'hésitez pas à en faire.



L'autre grand changement a été l'informatisation des prêts de livres et la mise en réseau avec les médiathèques et les autres bibliothèques.

En effet, avec l'aide de la communauté de communes et les médiathèques de La Côte Saint André et de Saint Siméon de Bressieux, la bibliothèque de Sardieu a bénéficié d'un nouvel ordinateur pour pouvoir accueillir un nouveau logiciel de gestion commun à toutes les bibliothèques du réseau.

A la mi-avril, tous les livres rentrés informatiquement sur l'ancien logiciel Microbib ont été récupérés sur la nouvelle base de données : Orphée.

Après une formation sur ce nouveau matériel, les bénévoles peuvent travailler dessus pour rentrer tous les achats, rechercher des livres, et surtout gérer les prêts de documents avec les cartes lecteurs données à chaque adhérent : un lecteur = une carte.

Nous insistons sur le point que chaque personne empruntant des livres doit avoir sa carte pour être plus efficace. Merci de votre compréhension.

Ainsi avec cette mise en réseau du catalogue de toutes les bibliothèques, un lecteur de Sardieu qui voudra un titre non disponible dans sa bibliothèque et où qu'il soit ailleurs, pourra en faire la demande et ce livre, grâce à la bibliothécaire de réseau Raphaëlle PRIEUR, sera amené à Sardieu avec la navette.



Pour l'instant encore le lecteur devra demander au bénévole présent lors des permanences d'effectuer la recherche du document voulu dans d'autres bibliothèques, mais dans quelque temps quand nous aurons le deuxième ordinateur, il pourra faire sa recherche lui-même aidé par le bénévole.



Bien sûr ce système de prêt entre bibliothèques est valable dans l'autre sens, ainsi un lecteur de Balbins, par exemple, veut emprunter un livre présent à Sardieu, il en fera la demande dans sa bibliothèque et il lui sera apporté par la navette.

Ce système de navette est déjà en place depuis le mois de juin et achemine les livres tous les troisièmes mercredis de chaque mois pour l'instant mais, à terme, la navette pourra passer tous les quinze jours.

Accueil des classes.

Cette année encore les enfants de l'école ont la possibilité d'emprunter des livres et nous avons donc formé les parents bénévoles au prêt informatique et tout cela semble bien se passer.

Par le biais de cette ouverture de prêt aux écoliers des grandes classes, nous avons eu de nouveaux inscrits aux permanences du mercredi et du samedi.

Toute l'équipe de bénévoles est heureuse de les accueillir ainsi que les nouveaux habitants de notre village.



Horaires d'ouverture : MERCREDI de 14h à 18h et SAMEDI de 10h à 12h

Même si les nouvelles technologies envahissent notre quotidien rien ne vaut un bon livre qui sent bon l'encre, alors franchissez les portes de notre bibliothèque.

L'équipe des bénévoles animée par Catherine CHOLLIER.

L'école de Sardieu accueille tous les enfants à partir de 3 ans.

Cette année 2013/2014, l'école accueille 158 enfants : 17 en Petite Section ; 31 en Moyenne Section ; 14 en Grande Section ; 16 en C.P. ; 24 en C.E.1 ; 16 en C.E.2 ; 18 en C.M.1 ; 22 en C.M.2.

Les horaires sont :

Matin : 8h30-11h30,

Après-midi : 13h30-16h30,

Ouverture des portes à 8h20 et 13h20.

Une cantine municipale peut accueillir les enfants et organise des garderies le matin et après la classe.

Le Sou des Ecoles permet de financer certaines activités scolaires (sorties...). Cette association est animée par des parents bénévoles qui ont besoin de votre soutien.



Vacances scolaires 2013/2014.

Automne : du samedi 19 octobre, reprise le lundi 4 novembre 2013

Noël : du samedi 21 décembre 2013, reprise le lundi 6 janvier 2014

Hiver : du samedi 1er mars, reprise le lundi 17 mars 2014

Printemps : du samedi 26 avril, reprise le lundi 12 mai 2014

Été : fin des cours vendredi 4 juillet 2014

Pont de l'Ascension vendredi 30/05 (récupéré le vendredi 4/07)

Deux mercredis seront travaillés (13/11/2013 et 23/04/2014) pour cette dernière année scolaire à 4 jours.



L'équipe est reconduite pour cette année.



Pour l'**année scolaire 2014/2015**, l'école fonctionnera sur le rythme lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h45 et le mercredi matin de 8h30 à 11h30, la municipalité élargissant les horaires d'ouverture de la garderie de 15h45 à 18h.

En 2013, les activités et sorties ont été nombreuses et variées voir le site de l'école «webecole sardieu» :

- > découverte du poney spectacle Bobodoudou,
- > sorties au Col de Porte à différentes saisons,
- > sorties vélos à thèmes pour les CM1 et CM2,
- > réception d'un auteur de romans,
- > journée sciences avec une mère d'élèves et ses collègues de travail,
- > spectacle des CM2,
- > venue d'un grand-père d'élève pour nous relater la guerre de 14/18.

Pêle-mêle :

courseton 2013/téléthon 2013/spectacle de fin d'année/la neige à l'école/carnaval 2013/fête d'école 2013.

Merci à tous : les élèves pour leur participation, les parents d'élèves et le Sou pour les financements et la municipalité pour les subventions. Et sans oublier tous les personnels municipaux.

Nos articles et le calendrier scolaire 2013 - 2014 sont consultables sur le site internet de l'école, webecole/sardieu à l'adresse suivante :

www.ac-grenoble.fr/ecoles/bv/spip?rubrique174

E-mail : ce.0381237n@ac-grenoble.fr

Téléphone de l'école : 04 74 20 48 14



CANTINE.

Les repas sont préparés et livrés par la SARL GUILLAUD Traiteur. Durant l'année scolaire 2012-2013, la cantine a servi 6033 repas.

Les menus sont élaborés par une diététicienne selon les règles essentielles de l'équilibre alimentaire.

Le prix du repas est de 4 euros.



GARDERIE.

La fréquentation de la garderie a été bonne pour l'année scolaire 2012-2013 notamment pour la garderie de 16h30 à 18h00. La moyenne était de 15 enfants pour le matin de 7h30 à 8h20 et de 25 enfants le soir de 16h30 à 18h.

Prix : garderie du matin 1 euro et garderie du soir 1 euro.

Une garderie de 11h30 à 12h00 et/ou de 13h00 à 13h20 est proposée pour les enfants ne restant pas déjeuner à la cantine.

Le prix de ce temps de garderie est fixé à 50 cts.



L'équipe qui encadre la garderie propose différentes activités et jeux qui sont appréciés des enfants.

TARIFS ET INSCRIPTIONS.

CARNET ROUGE	40 € les 10 repas
CARNET VERT	5 € les 10 garderies du déjeuner
CARNET BLEU	10 € les 10 garderies matin ou soir
CARNET BLANC	16 € les 4 repas
CARNET JAUNE	4 € les 4 garderies matin ou soir
CARNET ORANGE	2 € les 4 garderies du déjeuner



L'inscription d'un enfant à la cantine ou à la garderie municipales, est soumise au remplissage d'une fiche de liaison ainsi que de l'acceptation du règlement général (cf. Bulletin Sardieu 2013 pages 28 à 30).

Aucune inscription ne peut être acceptée sans le retour de la fiche de liaison et du coupon du règlement dûment remplis et signés. Les inscriptions se font par le biais de tickets ou par le remplissage d'un planning au mois pour les deux parents qui travaillent.

Cantine et Garderie Municipales : le Maire, Raymond ROUX.

DENOMINATION ACTIVITE	PRESIDENT ou RESPONSABLE	TELEPHONE
ACCA CHASSE	M. PERROUD Jean-Pierre 111 Chemin de la Combe 38260 SARDIEU	06 71 06 34 87
A.D.M.R. BIEVRE-BURETTES	Mme TIGNEL Jeannine 184, Chemin Neuf 38260 SARDIEU	04 74 20 62 41
AMICALE BOULES	M. GUILLAUD Hervé 100, Route de Châtenay 38260 SARDIEU	04 74 20 60 72
A.S. GYMNASTIQUE	Mme PIBOU Maud 52, Rue de la Perroche 38260 SARDIEU	04 74 20 50 68
Comité d'Animation de Sardieu	Mme OGIER Stéphanie 887, rue de la Perroche 38260 SARDIEU	04 74 20 65 58
LES BLES D'OR	M. BOUVIER-RAMBAUD Jean-Claude 203, Route de la Côte St André 38260 SARDIEU	04 74 20 54 50
L'EVEIL MUSIQUE	M. BOUVIER Eric 57, Chemin de l'Ardelier 38260 SARDIEU	04 74 20 61 19
	et M. VIAL Franck	04 76 65 15 68
SOU DES ECOLES	Mme TIGNEL Magali 431 Chemin de la Grande Fontaine 38260 ARZAY	04 74 57 92 44
TWIRLING-SPORT	Mme BUENERD Yvette (la Responsable) 850, Chemin des Croix 38260 LE MOTTIER	04 74 58 42 30
	M. JACQUET Roger 244 Rue de La Perroche 38260 SARDIEU	04 74 20 27 16
U.M.A.C.	M. LAMY Yves 19, lotissement des Ligodières 38260 SARDIEU	04 74 20 31 34
UNION PAROISSIALE	M. BRENIER Robert 103, Vie de St Siméon 38260 SARDIEU	04 74 20 53 12

Structures municipales

BIBLIOTHEQUE Structure municipale	Mme CHOLLIER Catherine 543, Chemin de Poinponnier 38260 SARDIEU	04 74 20 44 26
CANTINE & GARDERIE Structure municipale	M. ROUX Raymond, Mairie 38260 SARDIEU	04 74 20 24 69



Association Communale de Chasse Agréée

OMNIPRESENTE DANS LE VILLAGE.

Depuis de nombreuses années l'ACCA organisait un ball trap au mois d'août et sa traditionnelle matinée boudin le dernier dimanche de novembre. En 2013, deux nouvelles manifestations ont été mises au programme de l'association. Une soirée choucroute, à la fin du mois de février et, en mai, à l'occasion de la foire de SARDIEU, un stand dédié à l'information sur les actions des chasseurs a été proposé au grand public. C'est grâce à un effectif stable, voir même en légère progression sur 2013/2014, que l'ACCA peut conserver son dynamisme au niveau de la vie du village, et envisager l'avenir sereinement.

EN AOÛT, TIR AUX PIGEONS HISTORIQUE

En faisant le pari d'abandonner le «concours», qui était destiné à seulement quelques spécialistes, au bénéfice d'une fosse classique supplémentaire, les chasseurs misaient sur une plus forte participation des amateurs de tir aux plateaux d'argile. Pour cela il fallait amplifier la communication, ouvrir les festivités dès le vendredi soir avec un tir de nuit et, bien sur, compter sur l'implication d'un maximum de bénévoles. C'est grâce à la mobilisation de 80 % des chasseurs et le renfort de certaines épouses, que les résultats ont été au-delà de toutes les espérances. Avec un peu plus de 300 planches (parties jouées), ce qui représente plus de 1500 inscriptions, cette manifestation rentre dans le top 10 des ball trap de l'Isère et devient, pour les années à venir, un



rendez-vous incontournable au calendrier des tirs aux pigeons du département.

EN NOVEMBRE, BOUDIN ET CONVIVIALITE

Comme chaque année grâce à une recette bien rodée, une cuisson optimisée et une forte participation des chasseurs, cette matinée a, de nouveau, été un bel événement qui, au-delà de la venue d'un grand nombre de fins gourmets, a rassemblé autour du buffet et de la buvette de très nombreux sympathisants de la chasse (chasseurs et non chasseurs). Tous ont profité de l'ambiance jusqu'à tard dans l'après midi.

EN MAI, UN STAND A LA FOIRE

La chasse française n'a pas besoin d'être défendue, mais d'être expliquée. En effet, de l'ignorance naît toujours les discours les plus dogmatiques, ce qui oblige, sans cesse, le monde de la chasse à expliquer les fondamentaux de sa passion et à les justifier pour qu'elle soit comprise par le plus grand nombre. En venant au devant du grand public

lors de la foire du village, les chasseurs prouvent qu'ils se sont adaptés à l'évolution de la société, conscients des nouveaux enjeux environnementaux, comme du regard souvent critique que l'on portait sur eux. En présentant les actions entreprises régulièrement par eux dans les domaines que sont : l'aménagement des milieux, la protection des espèces, l'éducation à l'environnement, la modification des comportements, cela a permis de faire bouger les lignes, modifier l'image de la chasse et positionner, de nos jours les A.C.C.A. comme des acteurs incontournables du développement durable.

FIN FEVRIER UNE SOIREE INOUBLIABLE

La chasse, celle qui a de tout temps passionné hommes et femmes de tous pays et de toutes conditions, a également toujours permis des rassemblements autour de bonnes tables où régnaient convivialité et joie de vivre. Dans un contexte difficile, l'ACCA a souhaité malgré tout, renouer avec ces traditions, en organisant fin février une soirée choucroute. Ce sont près de 80 convives, chasseurs, chasseuses, sympathisants et sympathisantes qui ont partagé une «vraie belle» soirée autour d'une choucroute préparée de «main de maître» par Franck Vial. Quelques notes de musique et la soirée dansante prenaient le relais et c'était parti, deux heures au clocher du village et toujours autant d'ambiance et c'est tard dans la nuit que tout le monde se donnait rendez vous pour l'édition 2014.

DE DECEMBRE A FEVRIER, LA GESTION DE L'ECOSYSTEME

Malgré une urbanisation galopante, l'augmentation incessante des infrastructures et l'intensification agricole, les chasseurs font en sorte de réparer les dégâts causés à la nature. Plus de 20.000 km de haies plantées chaque année, plusieurs milliers de kms de chemins ruraux préservés ou restaurés, plus de 38 millions d'hectares de zones de quiétude pour la faune gérés par les chasseurs.

Mais à SARDIEU, comme dans bien d'autre communes voisines, il a fallu réguler la présence du renard qui, par un développement anormal mettait en péril le difficile équilibre de l'écosystème.

Des prélèvements mesurés ont été réalisés durant l'hiver afin d'atteindre un niveau de prédation acceptable pour tous.



SEPTEMBRE OUVERTURE PLUVIEUSE



Après un printemps 2013 plus que pluvieux, il était à craindre que la reproduction du gibier allait en pâtir. Avec des sols gorgés d'eau, source de maladie, des cultures en retard qui ne permettaient pas le «couvert» suffisant pour se protéger de la prédation, il était prévisible que la population des petits gibiers allait être fortement impactée.

Comme chaque année, le jour de l'ouverture, un point rendez vous est organisé vers 12 heures afin de faire les premiers constats. Malgré la pluie, elles et ils étaient une vingtaine à confirmer une baisse importante de présence des petits gibiers sur notre territoire.

DES MESURES DE PROTECTION ADAPTEES

Pour lutter contre la mauvaise image de la chasse, souvent forgée par la propagande calomnieuse de ses détracteurs et souvent relayée par certains médias, les chasseurs se doivent de prouver qu'ils sont des gestionnaires de la faune, passionnés de la nature et le faire savoir : après seulement deux demi-journées de chasse, l'ACCA de SARDIEU a suivi les directives fédérales en fermant la chasse aux lièvres avec seulement un tableau de 8 animaux prélevés.

Pourquoi cette décision : 50 % des animaux prélevés étaient adultes. Ceux-ci ne pouvaient donc plus pérenniser le cheptel 2014 par leur reproduction.

Cette mesure, bien que très difficile à accepter pour les passionnés qui durant un an attendent cette période, prouve bien que les chasseurs ont su évoluer et s'adapter. Il est temps de «tordre le cou» aux idées reçues.

Le bureau.



AIDE A DOMICILE MILIEU RURAL DE BIEVRE BURETTES

Le service est géré par une association sans but lucratif, il appartient au réseau A.D.M.R. qui regroupe 3350 associations locales implantées dans toute la France, 703000 clients lui font confiance. Il comprend 110 000 bénévoles et 105 000 salariées.



L'A.D.M.R. a pour vocation d'aider les familles et les personnes à bien vivre chez elles tout au long de leur vie. Elle s'appuie sur des valeurs humanistes : respecter la personne, être au plus près d'elle et de ses attentes.

UNE GAMME DE SERVICES REPOND A TOUS LES BESOINS.

Le service autonomie qui assure le quotidien des personnes accidentées, handicapées ou âgées.

Le service à domicile : aide au ménage, repassage mais aussi accompagnement promenade, dialogue, jeux. L'aide à domicile n'est pas une femme de ménage.

Le service famille : soutien aux familles, garde d'enfants avec l'aide aux devoirs etc.

Une action socio-éducative avec les T.I.S.F. (techniciennes d'intervention sociale et familiale).

CHAQUE INTERVENTION CONCERNE TROIS PERSONNES.

LE BENEVOLE : qui écoute et définit avec la personne le service dont elle a besoin, qui assure le suivi du service par un accompagnement régulier. LE CLIENT : qui exprime ses souhaits et ses attentes. LE SALARIE : qui est un professionnel compétent et formé. Les personnes aidées ne sont pas seulement des clients, ce sont des personnes que nous accompagnons sur la route de la maladie, du handicap, de la vieillesse et du soutien familial.

Depuis plusieurs années, l'A.D.M.R. est engagée dans une démarche d'amélioration de la qualité de ses services, qui se traduit par des exigences réglementaires et obligatoires. L'association BIEVRE-BURETTES est en marche vers la certification NF service aux personnes à domicile AFNOR prévue pour 2014.

La devanture de notre local a été remplacée par nos soins avec l'autorisation de la mairie de FARAMANS. Cette réparation a été réalisée afin d'avoir une insonorité face aux bruits de la rue, une meilleure luminosité et surtout réaliser une économie de chauffage.

Pour l'année 2014 une opération saucisses-lentilles le **samedi 15 mars 2014** salle d'animation du Foot de FARAMANS. Vente et buvette à partir de 11h.

EN 2012 SUR LES 7 VILLAGES DE L'ASSOCIATION, les T.I.S.F. ont effectué 1576 heures. Les 33 aides à domicile ont effectué 21 393 heures.

COMMUNE DE SARDIEU AIDES A DOMICILE

429 heures ont été réalisées par les TISF,
202 heures d'aide à domicile aux familles,
4379 heures auprès des personnes âgées,
469 heures de garde d'enfants par une assistance de vie.



A.D.M.R. Bièvre – Burettes 11, rue centrale, 38360 Faramans.

Bureau ouvert le matin de 9 h à 11 h. Tél. / fax : 04 74 54 29 45 ou admbibu@orange.fr

Le bureau.

L'amicale compte 59 licenciés pour l'année 2013-2014 :

5 licenciés en 3ème division,
23 licenciés en 4ème division,
3 licenciées féminines,
6 cartes de membres honoraires,
17 licences loisirs.

Plus les 5 jeunes de Sardieu licenciés
au C.F.J.B (Centre de formation des jeunes boulistes).

TARIFS DES LICENCES

Licence 3ème division : 67 €

Licence 4ème division : 52 €

Licence 4ème féminine : 52 €

Licence loisirs : 35 €

Carte de membre honoraire : 20 €

Calendrier du groupement gratuit

Calendrier de l'Isère : 3,00 €

Calendrier propagande : 5,00 €



Dates des concours 2014

Samedi 8 février à 8 h : Salle multisports, 16 quadrettes par poule, 3ème et 4ème div. + N1.

Dimanche 27 avril à 8 h : Zone de loisirs. Eliminatoires simples 3ème et 4ème div. Secteur.

Samedi 3 mai à 9 h : qualificatif simples jeunes F 18, F 15, G 18, G 15 ans.

Dimanche 4 mai à 8 h : 32 simples 4ème div. Promo challenge NICOUD.

Dimanche 4 mai à 9 h : 32 simples 3ème et 4ème div. Promo challenge de l'Amicale.

Dimanche 4 mai à 14 h : 16 doubles 3ème et 4ème div. Promo challenge de la Municipalité.

Samedi 28 juin à 9 h : Omnium du secteur à Faramans.

Samedi 5 juillet à 13 h 30 : 32 doubles 3ème et 4ème div. Promo challenge SEGUIN.

Dimanche 3 Août à 9 h : Challenge du souvenir Michel JURY. Repas midi et soir.



Je voudrais remercier les familles de Georges SEGUIN et Michel JURY qui offrent les récompenses pour ces concours.





Résultats 2013.

Challenge de l'Amicale, à La Côte : Jean-Louis DURIEU gagne Robert BRENIER.

Challenge NICOUD : MEDALIN gagne Daniel BERLIOZ.

Challenge de l'Amicale : Bernard GUILLET gagne Patrick JALLUT.

Challenge de la Municipalité : ARMANET P. et NICOUD M. gagnent CAUSSE A. et PION D.

Challenge SEGUIN : ARGOUD M. et GUILLON S. gagnent VIVIER JP. et BERNARD A.

Challenge JURY : 1er ARMANET R. DUPARC S. DELPLANQUE JC. ABEL R.

2e BRENIER R. BAJAT G. NEMOZ B. CHAMOUD JC.

Nécrologie.

Notre ami, et fidèle serveur de l'amicale, Louis BERTHON nous a quitté au mois de juin. Je présente mes plus sincères condoléances à son épouse ainsi qu'à toute sa famille et plus particulièrement à son fils Dider BERTHON, vice-président de l'Amicale Boules de Sardieu.

Boulodrome.

La salle «Jean BOYER» est ouverte, les lundis, de 14 h à 18 h, du 1er octobre à fin avril par l'Amicale Boules de Sardieu avec celle de Saint Siméon de Bressieux.



Les jeunes.

C'est grâce à la présence et au travail acharné de Laurent GOUILLOUD que le centre de formation (C.F.J.B.) tourne à plein régime et je l'en remercie car s'occuper d'une quarantaine de jeunes et en plus, s'occuper de l'élite et de la nationale 4 de la Côte Saint André, ce n'est pas de tout repos. Corentin GUILLAUD et Eric LAGER de l'amicale de Sardieu jouent en Nationale 4 avec la Côte Saint André, Corentin étant en moins de 18 ans. 5 jeunes de Sardieu sont licenciés au C.F.J.B., les jeunes qui désirent pratiquer notre sport peuvent nous contacter.



Bonne saison à tous.

Le président : M. Hervé GUILLAUD
100, route de Chatenay 38260 SARDIEU

04 74 20 60 72

herve.guillaud@orange.fr

Une nouvelle année vient de s'achever et le Club des Blés d'Or fort de ses quatre-vingt douze adhérents affiche toujours un dynamisme à toute épreuve.



Chacun aime se retrouver tous les mardis entre amis, à la salle des fêtes, pour pratiquer ses activités favorites. Ce jour là le «blouz» de la solitude disparaît, les soucis s'envolent, les douleurs se font oublier !!!

L'assemblée générale du 13 janvier a permis de faire une rétrospective de l'année écoulée et de prévoir le programme des moments forts de la nouvelle saison. Près de 80% des adhérents ont participé à cette réunion, ce qui prouve que chacun se sent concerné par la vie du Club et cela encourage le bureau à œuvrer pour trouver des idées innovantes. Après un vin d'honneur avec les représentants de la municipalité et des associations du village, tous les présents se sont retrouvés autour d'un bon repas. Les chansons et bonnes histoires ont agrémenté l'après midi qui s'est écoulé trop vite.



Le village s'anime trois fois dans l'année pour des journées «grand public». Elles ont obtenu chacune un succès record.

Tout d'abord le 2 mars : concours de belote, 70 doublettes se sont entassées dans une salle des fêtes bondée pour se disputer le challenge Madeleine OGIER.

Puis, le 3 août, la zone de loisirs envahie par 46 doublettes qui convoitaient le challenge Jean Paul FRECHAT, enjeu du concours de pétanque. Puis, «la porte ouverte» du 13 Octobre a réuni de nombreux visiteurs jeunes et moins jeunes du village et des alentours.



Lors de l'assemblée générale départementale à Vif, Marcel DUMAS, un pilier du Club, a reçu la médaille d'honneur des aînés ruraux pour son implication dans la vie du club .

Quatre triplètes ont participé au championnat départemental de pétanque des aînés ruraux et se sont efforcés de faire honneur à leurs beaux maillots aux couleurs du Club.



Les quatre triplettes et leurs maillots aux couleurs du club.



Tout au long de l'année, des sorties ou animations sont proposées.

Une quarantaine de personnes a pris le car pour admirer un spectacle d'Opérette à Seyssins. Un groupe de marcheurs a participé à la randonnée «sur les chemins de Compostelle» organisée par les aînés ruraux de la Côte Saint André. Une poignée de cinéphiles s'est déplacée à Autrans lors du festival du film de montagne et des grands espaces. Une sortie d'une journée dans un département voisin pour visiter un site ou une curiosité remarquable, etc.

Les associations «génération mouvement des aînés ruraux» sont fondées sur des valeurs :

Solidarité et partage, Lien social et échanges,
Accueil et ouverture à tous, Lutte contre l'isolement,
Responsabilité et tolérance.

Tous les aînés qui souhaitent nous rejoindre pour partager ces valeurs seront les bienvenus. Le club est ouvert tous les mardis de 14h à 18h, à la salle des fêtes, mise à disposition par la municipalité que l'on remercie.



Le Président Jean-Claude BOUVIER-RAMBAUD
et son conseil d'administration.

L'ÉVEIL est toujours là malgré la crise !



La motivation et l'enthousiasme de la douzaine de musiciens est intacte, la joie de se retrouver tous les vendredis soir à 20h30, la même.

A ce propos, chaque personne désireuse de nous écouter ou de nous aider à nos répétitions est la bienvenue.

Merci à notre dévoué chef Franck Gilbert : dénicheur de partitions, arrangeur, compositeur, trompettiste et époux de la clarinettiste, sans qui l'Eveil aurait bien du mal à perdurer.

Nous avons, comme chaque année, organisé quelques manifestations en 2013 : un concours de pétanque en juin où la participation était faible mais cela contraste, heureusement, avec nos matinées boudins qui sont toujours une grande réussite.

Merci à tous.

En cette fin d'année cependant les boudins n'avaient pas tout à fait la même saveur... «Notre Louis» nous a bien manqué par ses conseils, «ses coups de gueule» et sa présence.

Nous allons devoir nous y habituer.

A une tristesse succède une joie : bienvenue à Roz-Ann, deuxième fille de Bérangère, notre fidèle saxophoniste.



Nous vous donnons rendez vous dimanche 23 mars 2014 pour nos boudins et au 1er mai 2014 pour notre traditionnel concert annuel.

Bonne année 2014 à toutes et tous !

Les co-présidents de l'Eveil :

Franck VIAL

Eric BOUVIER



ASSOCIATION SPORTIVE GYMNASTIQUE

Gym nous revoilà, l'Association Sportive Gymnastique de Sardieu est de retour pour cette rentrée 2013, pas de changement.

Nos séniors se retrouvent les lundis de 17 h 30 à 18 h 30. Nous, les adultes, les lundis et les mercredis de 20 h 15 à 21 h 15. Pour cette année, nous avons 56 licenciés : 36 adultes et 20 aînés.

Nos cours sont animés par Christine DAUTEL demeurant à Sardieu. Elle est animatrice de séance d'éducation physique de gymnastique volontaire (technicienne de groupe 3)

Être un coach en gymnastique

Christine DAUTEL anime les séances de l'Association Sportive Gymnastique de Sardieu depuis trois ans (2011). Pour le bulletin municipal de 2014, nous l'avons entretenue sur sa formation et son métier.

Christine Dautel, originaire de la Haute Marne, est venue sur Grenoble en 2002. Elle habite, avec sa famille à Sardieu depuis 2008. Depuis 2011, elle est titulaire d'un diplôme du ministère des sports : le certificat de qualification professionnelle en animation sportive et en loisirs. Ce diplôme se prépare en alternance. Christine Dautel l'a préparé entre Sardieu, Chatonnay, Ville-neuve de Marc et «Tremplin Sport» à Voiron (ex CREPS - centre régional d'éducation physique et sportive). Il n'y a pas d'examen à proprement parler : ce sont des observations en continu sur des animations tout au long de l'année de formation, avec à la fin, l'observation par un jury de l'animation d'une séance devant un public inconnu.



Christine DAUTEL, en arrivant à Sardieu, était assistante maternelle. Mais depuis août 2013, elle se consacre uniquement à son métier de «coach» (c'est du «franglais» !) ou de professeur de gymnastique. Elle officie à Sardieu auprès des séniors, le lundi après-midi de 17 h 30 à 18 h 30 devant 23 personnes (dont 21 sont de Sardieu) et auprès d'adultes, 2 fois par semaine, le lundi et le mercredi en soirée (20 h 15 / 21 h 15). Elle anime aussi des séances en soirée à Ornacieux - Balbins (2 fois par semaine), à Thodure, à Marcilloles, à Pajay ; avec deux séances de Zumba à Faramans. Ses soirées sont très occupées.

Pour les soirées «adultes» à Sardieu, le succès est tel que le Club Sportif de Gymnastique a dû refuser quelques inscriptions. Avec 42 participants, la salle de la salle des Fêtes est saturée. Merci à Christine DAUTEL pour ce succès !

La fête de la musique

Nous comptons sur vous le **samedi 21 juin 2014**, à partir de 19 h15, à la salle polyvalente.

La présidente, Maud PIBOU



Dès septembre 2012, nous avons repris le chemin des gymnases pour nos entraînements hebdomadaires et quelques week-ends de perfectionnement.

De février à juin 2013, les compétitions s'enchaînaient pour nos twirleuses dans les trois filières.

Championnat National 1

Léticia en solo Junior est allée en 1/2 finale à Fontaine.

Déborah et Océane en duo Junior sont allées en 1/4 de finale à Porte lès Valence.

Championnat National 2

Alyssia en solo Cadette est allée à la ligue à Valence.

Océane en solo Junior est allée en 1/2 finale à Fontaine.

Le duo Junior de Célia et Justine est allé en 1/4 de finale à Draguignan.

L'équipe Sénior (Lucie, Déborah, Célia, Océane, Léticia et Justine) est allée en finale à Agen (14ème / 72).



Championnat National 3

En solo Benjamine : - Ondine est allée à la Ligue à Rumilly,

- Coralie est allée en 1/4 de finale à Pont de Beauvoisin.

En solo Minime : Clarysse, Sofia et Charlotte sont allées en 1/4 de finale à Pont de Beauvoisin.

En solo Cadette, Lune est allée en 1/4 de finale à Pont de Beauvoisin.

Les duos benjamines, Lindsey/Assia et Pauline/Iliana sont allées en 1/4 de finale à Pont de Beauvoisin.

Les duos benjamines, Maëlys/Lauryne et Clara/Océane sont allées en 1/2 finale à Super Dévoluy.

L'équipe Benjamine (Ondine, Lisa-Rose, Léa, Tilia, Lola, Andréa) est allée à la Ligue à Rumilly.

L'équipe cadette, Alyssia, Lune, Océane, Sofia, Clarysse, Charlotte est allée en 1/4 de finale à Pont de Beauvoisin.

Et l'équipe Benjamine composée de Maëlys, Lauryne, Clara, Assia, Appoline et Coralie, nous a offert un podium en finale à Villeurbanne. Elles ont fini 3e.

Bravo à toutes et merci à **Agnès Pardini** pour le montage et le suivi des chorégraphies, ainsi qu'à **Amandine**, sur qui j'ai pu compter toute l'année, pour l'encadrement de cette équipe.



Et bien sûr **les équipes poussines et Mini Twirl** ont assuré avec brio leurs démonstrations lors des critères et de notre traditionnel apéritif du 1er mai.

Donc très bonne année sportive avec deux équipes en finale dont une sur le podium !



Notre gala de fin juin a rassemblé tout le club et ses supporters pour une soirée conviviale, au cours de laquelle on a fêté **les 30 ans d'Amandine**.

Et puis **les vacances** et un petit tour à **la Fête de La Patate** pour Coralie et Sofia que je remercie pour leur démonstration.

Et arrive le mois de septembre et la reprise des entraînements, nouveauté cette année, nous sommes à **Brezins** pendant les travaux du gymnase de Saint Siméon de Bressieux.



L'effectif est sensiblement le même : nous travaillons d'arrache-pied pour créer les chorégraphies des quatre équipes, huit duos et dix solos.

Avec **Agnès Pardini, Carole, Amandine, Delphine, Marie-Pierre, Sandrine, Alexandra et Patricia** nous encadrons nos twirleuses pour qu'elles se sentent bien, à leur niveau, dans notre sport.



Merci à tous nos supporters de Sardieu.

Yvette BUENERD

Manager du Twirling-Sport

Cette année encore, le sou des écoles fera partie des associations de parents bénévoles.

L'association réunissant des parents bénévoles a pour objectif de financer des activités multiples pour les enfants de la maternelle au CM2.



Cette année encore le sou s'est mobilisé pour accompagner au mieux les élèves dans le déroulement de leur scolarité à l'école de Sardieu.

Pour l'année 2012-2013, l'association a pu compter sur un conseil d'administration composé de 6 membres actifs ainsi que d'un bureau de 3 membres.

Par le biais de nos différentes manifestations : la vente de moules-frites, le concours de belote, le loto annuel et pour la première fois cette année une vente de plants de fleurs, nous avons pu participer au financement de nombreux projets comme :

- > Le spectacle de Noël, un goûter avec la visite du Père Noël et une distribution de chocolats.
- > La sortie scolaire du cycle II, sur les Espaces Naturels Sensibles.
- > La sortie scolaire de fin d'année de la maternelle au palais du facteur Cheval et à l'accrobranche.

Calendrier des manifestations 2014

Samedi 22 février : carnaval des enfants

Samedi 12 avril : loto

Samedi 24 mai : concours de pétanque

Dimanche 16 Novembre : moules-frites

Nous remercions tous les parents d'élèves ainsi que l'équipe pédagogique pour leur participation active à nos manifestations.



Nous espérons vous compter toujours aussi nombreux pour cette année.

Le bureau du sou des écoles

Cela fait déjà quinze ans que Père ORELLE et Sœur MARIE VALERIE, plus connue à Sardieu comme Sœur Valérie, ont quitté Sardieu pour rejoindre la maison de retraite de Saint Bueil. Tous les paroissiens de Sardieu ont encore en mémoire les services rendus dans notre commune et notre église.

Sœur Valérie exerçait sa profession d'infirmière libérale dans le secteur. Sa voiture était bien connue. Elle vivait à la cure de Sardieu avec une autre religieuse : Sœur Albertine.

Le Père Orelle vivait à la cure d'Ornacieux et il s'occupait de deux paroisses : Balbins – Ornacieux et Sardieu

Tous les deux ont été appelés auprès du Seigneur. Père Orelle en 2008 et Sœur Valérie en 2009.

Personne ne peut oublier leur long séjour dans notre paroisse : 35 ans pour le Père Orelle et 29 ans pour Sœur Valérie.

Tu nous guideras au chemin de vie , Tu nous ouvriras ta maison Seigneur.



C'est en pensant à eux que nous continuons à organiser une fête paroissiale qui aura lieu le dimanche 1er juin 2014 et la fête de Sainte Marie Madeleine le dimanche 20 juillet 2014.

La vie paroissiale était aussi animée par les religieuses de l'ordre des «Filles de Marie» installées au Videau (Maison «Les Tamaris», anciennement Bourde). Elles se sont longtemps occupées du patronage pour les jeunes et de l'organisation de la kermesse. Elles accueillait des pensionnaires : six à huit vieilles dames. C'est après le décès de leur dernière pensionnaire, en 2000, qu'elles ont quitté Sardieu pour rejoindre leur maison-mère à Saint Marcellin.

Lors des journées du patrimoine (14 et 15 septembre 2013), trente cinq personnes (environ) ont visité l'église.



Président de l'Union Paroissiale :

Robert BRENIER



Notre section de l'Union des Mutilés et Anciens Combattants (U.M.A.C.) compte à ce jour 23 membres actifs.

Lors de l'assemblée générale du 19 octobre 2013, le bureau a été réélu à l'unanimité des membres présents.

Composition du bureau

Président : Yves LAMY

Vice-président : Robert BRENIER

Trésorier : Robert NICOUD

Secrétaire : Claude CHANOZ



Cérémonies

En 2013, nous avons organisé les cérémonies de commémoration en collaboration avec la municipalité et l'Eveil, en invitant la population et les enfants des écoles à se joindre à nous afin de perpétuer le devoir de mémoire, dans le respect et la dignité.

Le 19 mars : Fin de la guerre en Algérie,

Le 29 avril : Souvenir des Déportés,

Le 8 mai : Fin de la guerre de 1939–1945,

Le 18 juin : Appel du Général de Gaulle,

Le 11 novembre : Armistice de la guerre de 1914–1918.

Lecture par Monsieur le Maire du message du Ministre des Anciens Combattants, Monsieur Kader ARIF, et par Le Président de l'U.M.A.C. du message de l'U.F.A.C.

Après avoir rendu hommage au monument aux morts, la section de l'U.M.A.C. accompagné de la municipalité, de l'Eveil de Sardieu, des parents et enfants, se sont rendus en cortège au cimetière de la commune. Un geste citoyen pour que perdure le devoir de mémoire à l'honneur de ceux qui ont donné leurs vies pour le pays.

Nous remercions particulièrement les enfants accompagnés de leurs parents, pour leur présence à nos côtés ainsi, que pour la participation musicale de l'Eveil. Cette journée s'est terminée par le repas traditionnel, au Relais des Chasseurs à Chambaran.

Le vendredi 5 octobre nous avons participé au Téléthon où nous avons tenu la buvette du vin chaud habituel.



Le président Yves LAMY

A Louis Berthon président du Club des blés d'or de 2000 à 2007.

Une figure du village de Sardieu nous a quitté après de longs mois de souffrance et de lutte. Louis a été vaincu par la maladie qui l'a emporté ce mardi 18 juin quelques jours après ses 83 ans. Il laisse un grand vide dans le monde associatif de la commune et des environs. Il aimait le contact avec la population et partageait son sens de l'amitié avec tous.

Souvenez vous de Louis qui a su mettre ses connaissances et son énergie au service de ses contemporains dans un souci de solidarité et d'amitié.

Tout d'abord, il est membre actif de l'Eveil dès sa création. Il fut l'instigateur de la fameuse « soirée choucroute » sous chapiteau et aujourd'hui encore beaucoup se souviennent de l'ambiance formidable générée par l'orchestre tyrolien «Fred KOHLER».



Au syndicat de battage, il allait de ferme en ferme au volant du Vierzon tirant la batteuse pour battre les blés.

A la société de chasse, dont il fut président pendant de nombreuses années.

A l'union paroissiale son bon sens et ses réparties pleines d'a-propos savaient résoudre les problèmes. Lors des kermesses, son allant entraînait tout le monde à se démener pour servir les visiteurs en un temps record.

A la création de la «SICA de congélation», ses talents de négociateur et sa ténacité a permis la réalisation de cet outil qui perdure depuis près de cinquante ans.

A la commune, il a été conseiller municipal avec beaucoup d'implication et de disponibilité, pendant 6 ans.

Bouliste confirmé, il savait passer du rôle de joueur à celui de barman pour satisfaire les joueurs déshydratés.

Au comice agricole cantonal, ne comptant pas son temps, il a géré l'intendance en confectionnant sandwiches et autres repas pour satisfaire l'appétit des visiteurs.

Sa vie professionnelle d'agriculteur n'a été aussi que partage et solidarité, n'hésitant pas à sacrifier ses moments de repos pour venir en aide aux voisins indisponibles ou en panne de matériel.

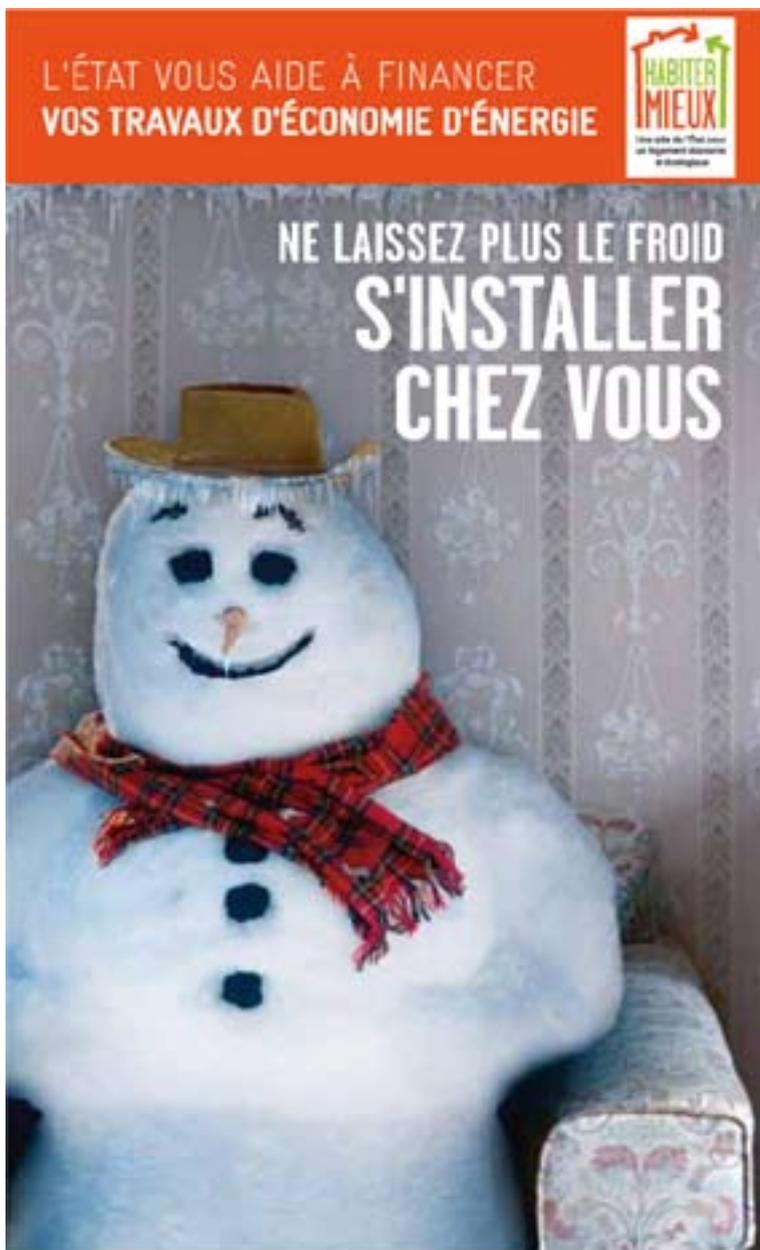
A l'aube de la retraite, le Club des Blés d'Or qui l'a vu adhérer dès sa création, l'a nommé à la vice-présidence pendant les dix premières années de vie du club puis à la présidence pendant 7 ans jusqu'à ce que la maladie le contraigne à passer la main. Il ne ménageait pas sa peine, n'ayant cessé de trouver des idées innovantes pour un voyage, une animation, ou, un repas sortant de l'ordinaire. Le Club lui doit beaucoup. Il savait entraîner à sa suite les bonnes volontés pour réussir les différentes organisations de voyages, de fêtes, de concours de belote ou de boules. Ces dernières années, luttant avec courage contre ce mal qui le minait, il n'a jamais baissé les bras, continuant à être présent tous les mardis au milieu de ses amis, soutenant et aidant ceux qui l'ont remplacé à la tête du Club.

Louis laisse un grand vide dans notre village. Chacun gardera en mémoire la personnalité d'un homme de devoir que l'on aimait rencontrer pour évoquer les nouvelles du village ou la santé des malades. Sa vie est un exemple pour les jeunes générations, car il a donné sans rien demander en retour.

« On ne doit pas juger un homme par ses grandes qualités, mais par l'usage qu'il sait en faire ».

Jean de la Bruyère

Réalisez des économies d'énergie dans votre logement !



La Communauté de Communes de Bièvre-Liers (puis Bièvre-Isère) participe au programme national Habiter Mieux. Ce dispositif permet de soutenir financièrement les propriétaires de logements dans leurs travaux d'économie d'énergie, afin de mieux se chauffer, gagner en confort et ainsi diminuer le montant des factures.

Cette action s'inscrit dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH) mis en œuvre depuis 2012 par le Pays de Bièvre-Liers.

Concrètement, le programme Habiter Mieux permet aux propriétaires à revenus modestes de bénéficier :

D'un accompagnement personnalisé gratuit dans le montage de leur projet (diagnostic thermique, estimation des travaux et de leurs coûts, demandes de subventions...)

De subventions, en complément des aides de l'ANAH, de la part des différents partenaires de ce programme dont l'Etat et la Communauté de Communes.

Exemple : de quel montant d'aides pouvez-vous bénéficier pour un projet de travaux de 12 000 € HT ? Une aide de 10 000 € minimum par logement grâce à Habiter Mieux !

Pour cela, les propriétaires occupants doivent : avoir des ressources ne dépassant pas les plafonds de l'ANAH, vivre dans un logement qui a plus de 15 ans, réaliser des travaux garantissant une économie d'énergie d'au moins 25% (chauffage, isolation...)

Vous êtes propriétaire ? Vous avez un projet de travaux permettant de diminuer d'au moins 25 % votre consommation d'énergie ?



Pour plus d'informations, contactez la Communauté de Communes de Bièvre-Liers au 04 74 20 34 77.

Du contactez les téléconseillers de l'Anah au
0 820 15 15 15
(n° Indigo. 0,12 € TTC/min)
www.anah.fr

Plus d'informations sur le programme Habiter Mieux : www.anah.fr/habitermieux/

→ HABITER MIEUX C'EST QUOI ?

- **HABITER MIEUX, C'EST UNE AIDE FINANCIÈRE** pour vous permettre de réaliser des travaux de rénovation thermique pour :
- **bien vous chauffer et gagner en confort,**
- **diminuer le montant de vos factures.**

Habiter Mieux, c'est :

- une aide de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) représentant 35 ou 50 % du montant total des travaux,
- une prime de 3 000 € au titre des "investissements d'avenir",
- une aide complémentaire qui peut éventuellement vous être accordée par votre conseil régional, conseil général, votre communauté de communes ou votre maire. Dans ce cas, l'aide Habiter Mieux est ajoutée au même montant (dans la limite de 500 €, soit 3 500 € au total).

- **HABITER MIEUX, C'EST AUSSI LA GARANTIE D'UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ**
- Un spécialiste se déplace chez vous pour :

- réaliser le **diagnostic thermique** de votre logement,
- élaborer avec vous votre **projet de travaux,**
- faire réaliser les devis par des professionnels et vous aider à les comparer,
- monter vos dossiers de financement,
- suivre à vos côtés le bon déroulement de vos travaux.

EXEMPLE
De quel montant d'aides pouvez-vous bénéficier pour un projet de travaux de 12 000 € HT ?



→ AVEZ-VOUS DROIT À HABITER MIEUX ?

Oui, si vous répondez aux conditions suivantes :

- **VOUS OCCUPEZ LE LOGEMENT DONT VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE**

- **VOS REVENUS NE DÉPASSENT PAS CES NIVEAUX DE RESSOURCES*** :

Nombre de personnes dans le ménage	Niveau de ressources (le-gé-france) (en €)	Niveau de ressources autres régions (en €)
1	23 881	18 170
2	35 050	26 573
3	42 096	31 057
4	49 153	37 395
5	56 232	42 736
Par personne supplémentaire	+ 7 068	+ 5 362

* Applicables au 1^{er} juin 2013

Il s'agit des revenus fiscaux de toutes les personnes occupant le logement. Ce montant annuel est sur votre feuille d'impôts.

- **VOTRE LOGEMENT**

- a plus de 15 ans à la date où votre dossier est déposé,
- n'a pas eu d'autres financements de l'État comme un prêt à taux zéro depuis 5 ans.

- **VOS TRAVAUX**

- garantissent une amélioration de la performance énergétique de votre logement, d'au moins 25 %.
- n'ont pas été commencés avant le dépôt de votre dossier.
- seront intégralement réalisés par des professionnels du bâtiment.

→ DES QUESTIONS ?

ADRESSEZ-VOUS À VOTRE CONTACT LOCAL.

DONT LES COORDONNÉES FIGURENT AU VERSO.

Il vous dira très vite si vous pouvez ou non bénéficier de l'aide Habiter Mieux. Si c'est le cas, un conseiller prendra en charge le diagnostic de votre logement, le dépôt de votre dossier et le suivi de vos travaux.

Zumba



Un cours de fitness aux allures de fête, des chorégraphies inspirées de danses latines, facile à suivre et qui sculpte votre corps. Vous allez adorer !

Pilates



Cette méthode permet de créer un équilibre corporel centré sur les abdoms, de l'abdomen et du bassin, travaille la respiration, procure une sensation de bien être, équilibre et élimine le stress.



Radkidz

Radkidz est un programme innovant et ludique destiné aux enfants de 4 à 9 ans. Il permet d'améliorer la coordination et le schéma corporel tout en s'amusant.



Fitness Enfants



Événementiel

Jeux extérieurs, Restauration rapide, Pique-nique, Sotarium, Plage

Rejoignez-nous toute l'année autour de nos nombreux événements :

AQUAZEN, AQUANIGHT, Mardi gras, Noël, ...

Animations gratuites durant les vacances scolaires. Passons ludiques découvrables (selon météo).

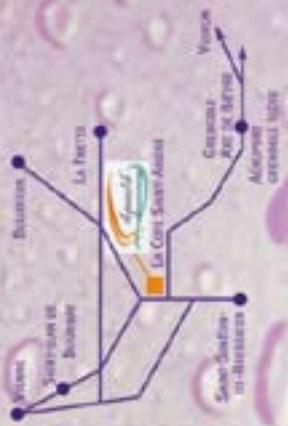
Et bien plus encore...

Suivez toute notre actualité sur www.cc-bievre-liers.fr



Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Brevet et slip de bain obligatoires (pas de ceinture). 2 tenures techniques par an. Validité des cartes abonnées : 3 ans - Entrées adultes : 1 et en. Tarif : C.E. et Anciens, jusqu'au 31/03/2015.

Accessible aux personnes en situation de handicap.



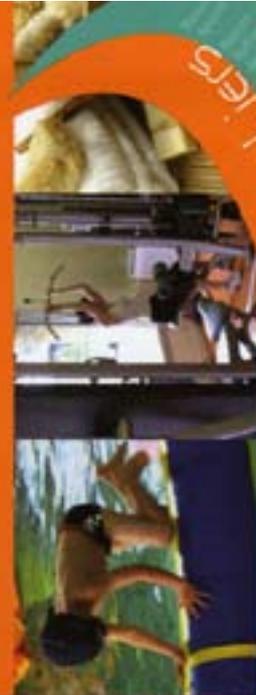
70, Avenue Charles De Gaulle - 38360 La Côte Saint-André
Tél : 04 74 20 98 89 - Fax : 04 74 20 98 87
aqualib@cc-bievre-liers.fr - www.cc-bievre-liers.fr

Coordonnées GPS : Lat 45.38 - Lg 5.26



Horaires et Tarifs

La Forme en Bievre-Liers



Se Bouger

ESPACE FITNESS

Cardio-training, Musculation, Cours Collectifs

Accessible aux + de 16 ans

Radiolix à partir de 4 ans

1 entrée : 10 €
12 entrées : 93 €
Abonnement 6 mois : 248 €
Abonnement 1 an : 372 €

1 séance : 9,10 €
15 séances : 102 €

	Périodes scolaires	Petites vacances scolaires	Grandes vacances scolaires
LUNDI	9h45/20h30	9h45/20h30	10h/19h
MARDI	9h45/20h30	9h45/20h30	10h/19h
MERCREDI	9h45/20h30	9h45/20h30	10h/19h
JEUDI	9h45/20h30	9h45/20h30	10h/19h
VENREDI	9h45/20h30	9h45/20h30	10h/19h
SAMEDI	9h/19h	9h/19h	10h/19h
DIMANCHE	9h/13h	9h/13h	10h/19h

Ouvert de 9h00 à 17h30 les dimanches de juin



Step, Linq, Renforcement musculaire, Zumba, Enfants



TARIFS ET HORAIRES AU 30 JUILLET 2013

Se Baigner

PISCINE

Bassin ludique, Bassin sportif, Jeux d'eau

+ 16 ans Enfants 3 ans et +
1 entrée : 4,50 € 3,30 €
12 entrées : 43,00 € 32,50 €
25 entrées : 82,00 € 60,90 €
30 heures : 28,80 €
22 heures : 57,50 €

Personnes en situation de handicap et accompagnateur : 2,20 € /personne

	Périodes scolaires	Petites vacances scolaires	Grandes vacances scolaires
LUNDI	12h/13h30	17h/19h	10h30/19h
MARDI	12h/13h30	17h/19h	10h30/19h
MERCREDI		12h/19h	10h30/19h
JEUDI	12h/13h30	17h/19h	10h30/19h
VENREDI	12h/13h30	17h/20h30	10h30/19h
SAMEDI	13h30/19h	13h30/19h	10h30/19h
DIMANCHE	9h/13h	9h/13h	10h30/19h

Ouvert de 9h00 à 17h30 les dimanches de juin

ACTIVITÉS AQUATIQUES

Aquagym, Aquaphobie, Prénatale...

Ecole de natation : de 6 à 11 ans

Jardin aquatique : de 3 à 5 ans

Bébés nageurs : de 6 à 36 mois

1 séance : 9,10 €

5 séances : 34,40 €

15 séances : 102 €



Aquabike



Cours collectifs : 30 € la séance

Localion

30 min + piscine : 6,50 €

30 min + piscine + espace détente : 10,30 €

Pour toutes les activités, se renseigner à l'accueil pour les conditions et périodes d'inscription. Il vous sera demandé de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique d'activités aquatiques.

Se Baigner et Se Détendre

ESPACE DÉTENTE + PISCINE

2 Saunas, Hammam, Jacuzzi

Accessible aux + de 18 ans aux horaires piscine

1 entrée : 8,50 €
12 entrées : 77,50 €
25 entrées : 146,50 €



Se Détendre et Se Bouger

ESPACE DÉTENTE + FITNESS

2 Saunas, Hammam, Jacuzzi

Accessible aux + de 18 ans aux horaires fitness

1 entrée : 12 €
12 entrées : 111 €
Abonnement 6 mois : 302 €
Abonnement 1 an : 446 €



Que deviennent les matériaux à recycler ?



LES EMBALLAGES EN VERRE

bouteilles
canettes
pots
bocaux

NOUVEAUX PRODUITS

nouvelles
bouteilles
de couleur



LES PAPIERS/JOURNAUX MAGAZINES

Journaux,
magazines,
prospectus,
publicités, papiers

NOUVEAUX PRODUITS

papiers
d'essuyage
journaux



LES BRIQUES LES CARTONS

cartonnettes
briques alimentaires

NOUVEAUX PRODUITS

cartons
emballages
papiers
domestiques
tektan



LES EMBALLAGES METALLIQUES

boîtes de boisson
boîtes de conserve
emballages
métalliques
aérosols

NOUVEAUX PRODUITS

tôles
câbles
emballages
pièces pour
automobiles



LES BOUTELLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

bouteilles
transparentes
flacons opaques

NOUVEAUX PRODUITS

palette
contreforts
de chaussures
revêtements de sols
flacons pour produits
non alimentaires
fibres textiles



Infos pratiques

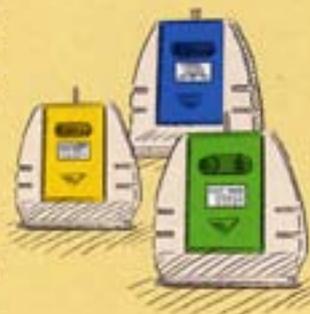
Accrochez ce guide
dans votre cuisine,
il est fait pour ça !

Collecte des emballages ménagers

Désormais, les habitants de la Côte Saint André pourront déposer leurs emballages à recycler dans des bacs ou sacs jaunes qui seront collectés en porte-à-porte.

Cette action est mise en place pour améliorer et faciliter le geste de tri aux habitants (plus besoin de se déplacer pour trier !). On compte sur la participation de tous.

Pour compléter ce nouveau service, des points recyclage sont en place.



Réutilisation



Trop d'objets pouvant être "réutilisés", sont actuellement jetés et finissent en décharge. Pour ces vêtements, meubles, vaisselle, appareils ménagers, nous vous recommandons de vous orienter vers les associations qui, quotidiennement, se chargent de les recueillir. Elles sont nombreuses dans notre région et leurs actions méritent le plus grand respect.

• **Secours Catholique**
Beaurepaire, 04 74 79 05 18, mardi de 15h à 17h
La Côte Saint André, 04 74 20 34 40, jeudi de 14h à 17h

• **Secours Populaire Français**
Beaurepaire, 04 74 79 00 55, mercredi de 9h à 11h30, samedi de 9 à 11h
La Côte Saint André, 04 74 20 81 44, jeudi de 9h à 12h

• **Enfance et Partage**
Saint Siméon de Bressieux, 04 74 20 14 23, lundi de 14h à 17h30

• **Emmaüs**
Bourgoin-Jallieu, 35 rue Petite Plaine, 04 74 28 45 61
Pont Evêque, rue Gilbert Ollier, 04 74 57 44 77

• **Croix Rouge Française**
Bourgoin-Jallieu, 22 bis Av Champfleuri, 04 74 93 04 58
Vienne, 22 rue Voltaire, 04 74 85 21 09

Pour tout renseignement
n'hésitez pas à nous appeler :
04 76 36 21 75
sictom.bievre@sictom-bievre.fr

Communauté de Communes
du Pays de Bièvre Liers :
04 74 20 34 77



Les briques alimentaires et les cartons d'emballages

Je jette dans ma poubelle habituelle



MINI-POUBELLES



CARTONS SALES

Je remplis le sac jaune ou le bac



LES BRIQUES ALIMENTAIRES



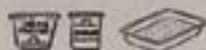
LES CARTONS D'EMBALLAGE



- Merci d'ôter les films en plastique entourant certains emballages en carton.
- Pensez à bien vider les emballages de leur contenu et à bien égoutter les briques alimentaires.

Les bouteilles et flacons en plastique et les emballages métalliques

Je jette dans ma poubelle habituelle



POTS/SARQUETTES



FILMS ET SACS plastique



EMBALLAGES MOUVES



BOUTEILLES D'EAU

Je remplis le sac jaune ou le bac



LES BOUTEILLES ET FLACONS en plastique



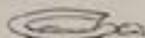
LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES



- Pensez à bien vider les emballages de leur contenu, bien égoutter et aplatir les bouteilles et flacons.

Les pots, bocaux et bouteilles en verre

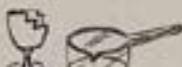
Je jette
dans ma poubelle
habituelle



VAISSELLE



POTS DE FLEURS



VAISSELLE EN VERRE



AMPÔULES

J'apporte au conteneur:



LES POTS ET BOCAUX



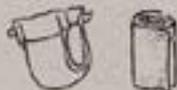
LES BOUTEILLES



- Pensez à jeter les bouchons dans la poubelle habituelle, et à bien vider les emballages de leur contenu.

Les journaux, prospectus et magazines

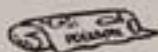
Je jette
dans ma poubelle
habituelle



ABSORBANTS



PAPERS DÉCHIRÉS



PAPERS GRAS

J'apporte au conteneur:



LES JOURNAUX/PROSPECTUS



MAGAZINES



- Merci d'ôter les films en plastique entourant certaines revues et prospectus.

Les déchets de jardin

Les encombrants et toxiques

Je fais mon compost :



FEUILLES MORTES

EPLUCHURES

SACHETS DE THE

MARC DE CAFE

DÉCHETS DE JARDIN

Si vous ne souhaitez pas composter les déchets de jardin, merci de les apporter à la déchetterie.

J'apporte à la déchetterie :

VIEUX MEUBLES

GRAVATS

FERRAILLES

PILES USAGEES

BOIS / PALETTES

PEINTURES/SOLVANTS

HUILES USAGEES



• Pour les conditions d'accès à votre déchetterie, vous pouvez contacter votre communauté de communes.

Je jette dans ma poubelle habituelle

Grâce à la collecte sélective, près de la moitié de ces déchets sont recyclés et trouvent un nouvel usage après transformation. Cela signifie que nous avons toutes et tous à y gagner :

une maîtrise des coûts et un environnement préservé.



• **Tous les déchets qui ne sont pas recyclables**

Lorsque j'ai un doute, je jette dans la poubelle habituelle ou j'appelle le SICTOM de la Bièvre au 04 76 36 21 75

**MERCI DE DÉPOSER VOS EMBALLAGES
DANS CE CONTENEUR**

Un doute,
une question ?

WWW.
sictom-
bievre.fr

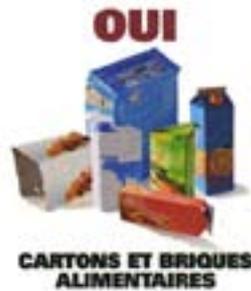
04

76

36

21

75



Pas
besoin
de les laver :
il suffit
de bien les
vider



OUI
À PARTIR
DU 1^{ER} JANVIER 2012 :
TOUS LES EMBALLAGES
EN PLASTIQUE
À L'EXCEPTION DES SACS
ET DES FILMS EN PLASTIQUE



Déchèteries Depuis le 2 juillet 2012, la Communauté de Communes Bièvre-Liers a réorganisé et amplifié la collecte des déchets en ouvrant le site des Charpillates, Route de Saint Siméon de Bressieux (Départementale 71) et en maintenant le site du Liers à Nantoin.

Le nouvel aménagement aux Charpillates a entraîné la fermeture des installations anciennes des Meunières (La Côte St André) et du Lombard (Saint Siméon de Bressieux). Voir pages 50 et 51 du Bulletin municipal de 2013.

Charpillates 04 74 20 33 03

Nantoin 04 74 54 13 73

Lundi, jeudi : 9 h / 12 h

Lundi, jeudi : 9 h / 12 h

Mardi, jeudi, vendredi : 9 h / 12 h et 14 h / 18 h

Mardi : 14 h / 18 h

Mercredi, samedi : 9h / 18 h non stop

Samedi : 9 h / 12 h et 14 h / 18 h

Renseignements : **www.cc-bievre-liers.fr** ou Tel : **04 74 20 86 73**

Un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux en Bièvre-Liers-Valloire...c'est SAGE



Le mot du SAGE

Grâce à l'accord et la participation des équipes municipales, c'est la 1^{ère} intervention du SAGE au sein des bulletins municipaux des communes adhérentes. Le SAGE les en remercie !

Habituellement interlocuteur auprès des élus du territoire de **Bièvre-Liers-Valloire**, le SAGE souhaite maintenant se tourner davantage vers chaque habitant de son territoire.

Qu'est ce qu'un SAGE et dans quel but ?

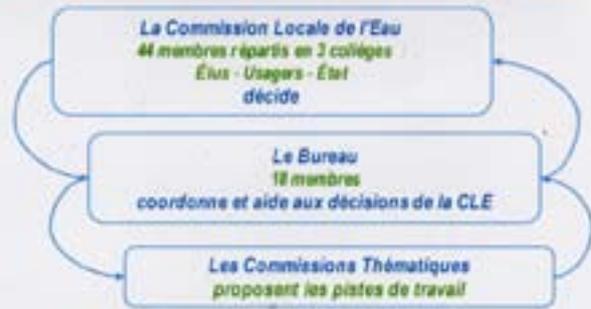
C'est un document de planification qui indique les orientations de préservation et de gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant Bièvre-Liers-Valloire.

Ces enjeux sont la gestion de la quantité et de la qualité de l'eau de la nappe souterraine, la préservation des milieux aquatiques et la gestion des risques d'inondation.

Sa portée ?

Une fois approuvé par le Préfet, le SAGE sera opposable à l'État, aux collectivités locales et à leurs établissements publics ainsi qu'aux tiers.

L'organisation du SAGE Bièvre Liers Valloire



Qui est derrière tout ça ?

C'est la CLE, Commission Locale de l'Eau, qui élabore le SAGE. C'est en quelque sorte le parlement de l'eau à l'échelle du territoire.

Carte d'identité du SAGE

Deux départements : Isère - Drôme

Superficie : 900 km²

Communes : 87 (72 Iséroises- 15 Drômoises)

Habitants : Plus de 100 000

Cours d'eau : Environ 650 km

Nappe souterraine : 500 km²



En attendant le prochain « Mot du SAGE »

Plus d'information et contact sur le site : www.sage-bievre-liers-valloire.fr

M. Philippe MIGNOT

Maire de Beurepaire et Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Bièvre-Liers-Valloire

Histoire de l'Eveil et des Majorettes au Twirling-Bâton

par André Baratier-Buisson



La fondation.

L'Eveil a été fondé en 1946.

Son premier président a été monsieur Auguste FANGET, directeur et propriétaire de l'usine de soierie installée à Poinponnier. Avant guerre, il y avait une «clique»⁽¹⁾ informelle, dont les participants avaient appris à jouer du tambour ou du clairon lors de leur service militaire. Sans avoir appris le solfège, ils jouaient de mémoire et «à l'oreille». Ils participaient aux cérémonies civiques, en particulier pour l'anniversaire de l'Armistice du 11 novembre en rendant les honneurs militaires.

C'est à l'initiative de quelques habitants influents de Sardieu (l'abbé GENTHON, messieurs Eugène CATTIN, Auguste FANGET, Emile ROUDET et Victorin VIAL), que fut créée une «**Société de musique et des sports**». Les statuts ont été rédigés fin 1946. Le projet, soutenu par le maire, Justin CATTIN, a été présenté à la population de Sardieu, le 6 février 1947, en mairie. La salle était bien exigüe devant l'affluence. Les initiateurs de la réunion ont décliné les buts recherchés : «offrir aux jeunes gens et jeunes filles la possibilité d'un développement physique et moral ... et ceci au village, sans avoir à aller chercher des distractions dans les pays voisins». L'ambition était large : une section musique, une section football, une section basket et une section gymnastique.

Suite à cette réunion, 124 personnes (dont 15 femmes) acceptèrent d'être membres d'honneur, ce qui sous-entendait qu'elles paieraient une carte de membre. Rassuré par cet élan, le comité d'organisation se structura en bureau avec président, vice-président, trésorier, secrétaire ... Au total huit personnes dont la moitié était des «jeunes». Les statuts furent transmis à la préfecture en mars, puis en avril à la sous-préfecture de Vienne. Les statuts de l'Eveil ont été publiés au «Journal Officiel» du 24 mai 1947.

La première manifestation publique de la clique fut la remise du drapeau, le 25 décembre 1947 (messe, bénédiction du drapeau et défilé dans le village).

Le président FANGET, bon organisateur, entreprit d'étoffer le premier noyau, d'introduire des trompettes, de faire former les nouveaux musiciens par l'Abbé ROUDET, curé de d'Ornacieux-Balbins, d'uniformiser les vêtements, de participer à des regroupements dans le voisinage.

Sa préoccupation principale, outre les assurances des musiciens à la compagnie «L'Europe», était l'absence d'une salle des fêtes. En effet, la salle, alors appelée «ancienne mairie», n'était pas encore transformée en salle des fêtes. Il y eut une forte pression (amicale) sur la municipalité. L'existence de l'Eveil, l'enthousiasme des musiciens et des footballeurs comme la ténacité du président FANGET et du bureau payèrent. Les travaux ayant démarré, la salle fut livrée en 1949.

L'année 1948 fut celle des réunions : 19 entre l'assemblée générale et les réunions du bureau. Tout était à organiser !

(1) Clique : se dit d'un ensemble de tambours et de clairons dans une musique militaire.



Le football (terrain, tenues, ballon, capitaine à élire), achat de clairons à la Manufacture de Saint Etienne, organisation des premières retraites aux flambeaux (le 8 mai et le 13 juillet avec les enfants des écoles), la fête du foot en avril avec un match entre l'équipe de l'Eveil et une équipe des Croisés de La Côte Saint André et un match de rugby entre vétérans de Sardieu et de la Côte Saint André, avec l'exécution de morceaux par la clique, mais aussi des courses en sac ou avec brouettes. Et bien sûr... une buvette.

Pour le terrain de foot, il eut la location d'un pré appartenant à monsieur Auguste FAVOT, route de Balbins, contre 150 kg de blé (25 F le kilo). Ce blé devait être apporté par 15 sociétaires de l'Eveil de manière tournante d'une année sur l'autre. Pour l'équipement des joueurs, seuls les maillots étaient fournis. A charge pour les joueurs de se payer les bas, les chaussures et les shorts (appelés «cuissières»). Autre préoccupation faire un char pour une fête à Faramans sur le thème du forgeron avec soufflet, enclume et forge. Les jeunes gens s'occupèrent du décor, les jeunes filles étant requises pour le décor floral. Monsieur BLACHE prêta son tracteur (équipement alors fort rare).

Cette année-là, il y eut à se déterminer sur une question abordée à plusieurs réunions du bureau : la clique devait-elle participer à tous les enterrements ? A seulement ceux des membres honoraires ? Ou uniquement pour un parent des membres actifs (musiciens et sportifs) ? Avec l'accord des familles endeuillées ? En cas d'accord de la famille, les musiciens étaient convoqués. Si une absence n'était pas justifiée : il y avait une amende de 50 francs ! La participation de l'Eveil aux enterrements des membres honoraires cessa en 1970.

A noter le lieu de ces réunions : la mairie ou la cure (rarement) mais surtout les trois cafés du village (GAUTHIER, BRENIER, OGIER), en alternance. Cette habitude perdura jusqu'à la fermeture des cafés GAUTHIER et BRENIER.

Une activité éphémère : le théâtre. La salle des fêtes étant finie, l'Eveil fit jouer une pièce (pas de titre mentionné) trois fois en mai et juin 1949 avec un bal. La vente de gâteaux et des programmes apporta un petit bénéfice. Les archives mentionnent l'engagement de l'Eveil dans le théâtre, au début des années cinquante, avec deux pièces : «Sur la piste maudite» et «Le poignard aux yeux de jade» (pas de nom d'auteurs). Ensuite cette activité disparaît.

1950-1953. L'Eveil est alors en sommeil. Le président FANGET a quitté Sardieu en août 1949, après l'arrêt du tissage de la soie et la vente des bâtiments de l'usine. Il reste à la tête de l'Eveil, se tient au courant et s'appuie sur le bureau dont le vice-président Louis BLANC est actif. Pour le football, il disparaît en raison des coûts des déplacements. Henri VIAL-BIRON maintient la formation des musiciens dans l'attente de retour du service militaire de Justin ROUDET. La clique réapparaît

le 11 novembre 1954 sous la direction de son chef ROUDET, désormais libéré de ses obligations militaires.

Pour apprendre de nouveaux morceaux de musique, des musiciens allaient, à bicyclette, chez des musiciens formés au solfège : messieurs COUILLOUD (Gillonay) et POUPON (Saint Siméon de Bressieux), puis de retour à Sardieu, ces émissaires formaient les autres musiciens.

La naissance et les premiers pas de l'Eveil ont été vus sous l'angle chronologique. Pour la vie de la société, jusqu'à la fin de la batterie-fanfare, les activités de l'Eveil seront vues de manière thématique.

De la clique à la batterie-fanfare. (2)

Chaque village avait une clique, parfois trois comme à St Siméon de Bressieux (cliques des pompiers, du curé et des laïcs !). La plupart se transforment en batterie-fanfare, à la fin des années cinquante. L'Eveil, tout comme les autres batteries-fanfars, « L'Echo des Remparts » à Thodure, ou «La Fraternelle» d'Ornacieux et Balbins, «Terre-Basse» de Ville sous Anjou, «La Lyre» de Gillonnay, «L'Echo de la Valloire» à Beaurepaire, pour citer les plus connues, ne reniait pas sa filiation militaire. D'autant plus que nombre des musiciens avaient pris goût à la musique lors de leur service militaire. La musique était d'inspiration militaire pour permettre la marche cadencée en défilé.



L'équipement musical.

A l'origine, les musiciens étaient propriétaires de leurs tambours et de leurs clairons. Peu à peu, l'Eveil, en fonction de ses bénéfices (voir plus loin, l'origine des financements) a procédé à des achats. Des cymbales en 1954, trois cors de chasse et trois trompettes en 1956, un autre cor en 1959, deux trompettes et deux clairons en 1960, trois trompettes et deux tambours en 1963, six clairons «légers» en 1968, trois trompettes d'harmonie, un trombone à coulisse, trois clarinettes et deux saxophones en 1970. Ces derniers achats sont bien la marque de l'évolution vers la «Fanfare» de l'Eveil. Tout comme l'achat d'une batterie en 2001 signifiera la fin des défilés.



En effet une batterie ne se porte pas. Ainsi, pour le centenaire de l'équipe de rugby de La Côte Saint André, le 1er juin 2008, l'Eveil a défilé dans les rues de la ville derrière la batterie placée sur une remorque et tirée par un petit tracteur.

La tenue.

Outre les défilés rituels en ordre précis, nombre de lignes et marche en rang, comme à l'armée, il y avait la tenue réglée : chemise blanche, cravate bleue, veste et pantalon bleus, chaussures blanches, calot bleu avec une fourragère⁽³⁾ rouge portée à l'épaule gauche. Comme pour les instruments, les vêtements étaient à l'origine ceux des musiciens. Il leur était demandé de se conformer aux codes des couleurs. Mais, peu à peu l'Eveil a pu procéder à des achats groupés pour les tenues. Le premier achat fut de trente cinq cravates en 1954, grâce à des dons d'habitants.

(2) Batterie-fanfare : ensemble musical comprenant des percussions (tambours, grosse caisse, cymbale) et des instruments à vent : clairons, trompettes, saxophone, cors de chasse, hélicon...

(3) Fourragère : cordelière portée, depuis 1916, par les unités militaires citées à l'ordre de l'armée.



Puis, ce furent des pantalons d'hiver en 1957, des calots en 1958 et 1975, des vestes en 1961, des chaussures en 1963 et 1978, des chemises en 1965 et 1978, des pantalons d'été en 1965 et 1978.

Autre élément de l'uniforme : le fanion (ou «flamme») ornant les instruments : achat en 1960 et 1977. Les archives ne mentionnent pas l'achat des fourragères, ni l'achat ponctuel de tel ou tel vêtement suite à un dégât ou à ... une prise de poids ! Seuls sont précisés les achats en gros décidés lors de l'assemblée générale annuelle.

Les activités centrées sur la musique.

Les répétitions. Elles commençaient en septembre jusqu'au printemps où l'Eveil donnait son concert public sur la place du village avant de s'engager dans des prestations, le dimanche, dans des festivals ou des fêtes jusqu'à la fin de l'été.

Les chefs de musique.

Jusqu'à son décès brutal, en avril 1958 la clique, puis la batterie-fanfane fut entraînée par monsieur Justin ROUDET.

Il était secondé par Henri VIAL-BIRON. Ce dernier le remplaça, avec l'aide de Gabriel ROUDET.

De 1974 à 1984, Henri MOYROUD conduisit la musique. Il tentait de faire évoluer la formation vers une «harmonie», comme l'était la «Philharmonie» de la Côte Saint André. Cette société de musique avait son école de musique et ses musiciens avaient une formation en solfège et savaient lire des partitions. Ceci provoquait quelques tiraillements... Jusqu'à la démission d'Henri MOYROUD en juillet 1984.

Il fut fait appel à monsieur Pierre BAS de Saint BUEIL (près du Pont de Beauvoisin) qui se trouva à gérer les musiciens entre fanfare et harmonie. Il le fit pendant 10 ans.

Mademoiselle Agnès CRETINON dirigea l'Eveil de 1995 à 1997.

Monsieur Cyril BRUN ne resta que quelques mois jusqu'à l'été 1998.

Monsieur Farid BEN SAÏD, de Saint Siméon de Bressieux lui succéda avant d'être remplacé, en 1999 par monsieur Jean-Jacques RAKOTONDRASIMBA.

En 2000, Eric BOUVIER et Franck VIAL suppléèrent l'absence d'un chef de musique. A leur grand plaisir, Franck GILBERT, nouvellement arrivé à Sardieu et ayant une formation musicale, prit, en 2001 la direction de l'Eveil. Ce qu'il fait toujours.

Ecole de musique.

Cette question réapparaît régulièrement dans les assemblées générales. Il semble qu'il y eut trois tentatives :

- en 1961-1962 avec un professeur de La Côte Saint André. Son salaire était pris en charge par la municipalité pour les trois quarts. Tous les élèves n'étaient pas uniformément motivés. L'absentéisme a signifié la fin de l'expérience.
- en 1985, nouvelle tentative sans lendemain. L'inscription était de 100 francs.

- en 2001, madame Agnès CRETINON, puis madame Nelly MUGUET se chargent d'enseigner la flûte, madame Monique DEROUBAIX initie à la clarinette et au saxophone, tandis que monsieur Vincent BROST donne les bases du solfège. L'expérience se termine en 2004, toujours pour des manques de constance des élèves.



Le concert annuel à Sardieu.

Il marquait le début de la «saison» publique de l'Eveil. L'Eveil se produisait un dimanche, fin avril, début mai. La date ne s'est fixée qu'assez tard au 1er mai, jour férié. Ce fut en 1993, avec quelques accrocs dans cette régularité (ainsi en 1999, un dimanche le 25 avril). Le concert initialement se tenait sur la place du village. Puis il a migré devant la salle des fêtes où le terrain avait été nivelé.

Avec la création des majorettes («Les Pervenches»), celles-ci faisaient des chorégraphies entre les morceaux de musique. Les demoiselles du Twirling-Bâton ont pris leur suite en 1988 et montrent leurs talents en individuel, duos ou en collectifs. L'Eveil offrait et offre toujours un apéritif au public venu écouter des morceaux de musique et admirer les prestations des jeunes filles.



Les festivals.

Derrière le mot de festival, il y a la réunion de plusieurs batteries-fanfars soit à l'initiative d'une société de musique invitante, soit au nom du «Groupement Hector Berlioz». Ce groupement fédérait les batteries-fanfars de la Bièvre et de la Valloire : Thodure, Saint Etienne de Saint Geoirs, le Grand Lemp, Beaurepaire, Saint Siméon de Bressieux et, bien sûr Sardieu. La «Philharmonie» de La Côte Saint André s'y associait, quoique ce fût plus une «harmonie» qu'une batterie-fanfare. Le terme «Groupement Hector Berlioz» apparaît en 1962 pour un festival à Sardieu. La dernière mention est en 2004, pour un festival à Saint Etienne de Saint Geoirs. Ce groupement se dissout en 2005. Les festivals du groupement eurent lieu à Sardieu en 1962, 1963, 1970, 1977, 1978, 1988 et 1990.

Mais l'Eveil organisa ses propres festivals. Pour ne pas faire une liste répétitive de ces manifestations, focalisons le regard sur la plus mémorable : la fête du vingtième anniversaire de l'Eveil, le 10 juillet 1966. Elle fut préparée dès avril. Le Général TOURNIER, à la retraite, par ses liens avec l'armée, obtint la participation de la musique du 4ème Génie basé à Grenoble. Huit batteries fanfares furent invitées et présentes : Anneyron, Ville sous Anjou, Vienne, Saint Etienne de Saint Geoirs,

La Côte Saint André, Gillonnay, Thodure, Beaurepaire (2 sociétés). Dans le village pavoisé, la journée commença par le dépôt d'une gerbe sur la tombe de Justin ROUDET, suivi par la messe, un dépôt de gerbe au monument aux Morts, avec des remises de médailles militaires à deux anciens combattants de Sardieu. Pendant le vin d'honneur à la salle des fêtes, la musique militaire exécuta plusieurs morceaux avant d'aller jouer devant les pensionnaires de la maison de retraite tenue par les religieuses, au Videau. Pour le repas des militaires, ils furent répartis dans des familles du village. A 14 heures, grand défilé. Puis le clos FOULLU (actuellement le lotissement du Clos des Platanes), qui avait l'avantage d'être une grande prairie bien close, accueillit la fête. Monsieur FANGET en était le président d'honneur. Au premier rang de l'assistance, le Préfet de l'Isère, des députés, des conseillers généraux, des maires et des représentants des Jeunesses musicales de l'Isère. La foule fut évaluée à plus de 1000 personnes. Il faisait beau et chaud : la buvette ne chôma pas ! Sur un podium constitué de remorques agricoles accolées, une sonorisation permit à un animateur, Jo VILLENEUVE, de la Radio Télévision Française (RTF) de lier les prestations musicales du Génie et des batteries-fanfars et les exhibitions d'une troupe d'acrobates grenoblois : le groupe SALTANO. La fête se termina vers 19 h, après le tirage de deux tombolas (1er prix : un transistor) et la remise de médailles du dévouement à deux musiciens de l'Eveil et membres du bureau. Les militaires eurent un repas offert à la salle des fêtes avant de retourner en caserne. La soirée se termina par un bal sur la place, avec l'orchestre «Jacky THIBAUD».



Recette du festival : 8417 F (bénéfice). Une belle journée, beaucoup d'implication des membres de l'Eveil et une opération positive pour les finances ! L'année suivante, c'est la musique des chasseurs alpins qui fut présente et les majorettes firent leur première prestation. Le festival propre à l'Eveil perdit son bal en 1974 et l'année 1975 fut son ultime moment.

Examens et concours.

La Fédération des Musiques de France ou Fédération des Sociétés Musicales Populaires organisait des examens musicaux où les batteries-fanfars présentaient leurs nouveaux meilleurs éléments. Les examens avaient lieu le matin et, l'après midi, les sociétés



participantes défilait et jouaient des morceaux. Ces journées étaient moins lourdes à organiser que les festivals. Elles eurent lieu à Sardieu en 1960 et 1961. L'Eveil participait à des concours départementaux de batteries-fanfars. Un de ces concours eut lieu à Sardieu en 1970.

Retraites aux flambeaux.

Quelques tentatives en 1948, puis en 1955. C'est en 1981 et pendant quinze ans que le 13 Juillet au soir, les musiciens de l'Eveil défilèrent avec les enfants des écoles, porteurs de flambeaux. Le parcours était immuable : départ de la place centrale, Landron, Rivoire, Poinponnier, Chemin Neuf, le Pavé, Videau et Perroche. Retour vers la place ou la salle des fêtes pour un bal gratuit avec «Sono 2000».

Les feux de la Saint Jean.

Pendant dix huit ans, l'Eveil organisa des festivités autour de la Saint Jean (fin juin) un samedi soir. A partir de 1984, jusqu'en 2001, les habitants de Sardieu entassaient des branchages en bordure de la zone des loisirs. Le soir venu, l'Eveil se rassemblait sur la place du village ou devant la salle des fêtes et défilait par le Landron et la Rivoire jusqu'au lieu de rassemblement. Il était joué plusieurs morceaux. Il y avait des bals payants avec orchestre (une formation GAUTHIER de La Côte Saint André, en 1984) ou une sono (Sono 2000 ou Sono Eclipse) et la buvette.

A minuit, il était mis le feu au tas de branches. Les archives indiquent que la pluie gâcha la fête par deux fois en 1987 (le bal se replia à la salle des Fêtes) et en 1999. Il y eut une année sans bal (1988). Les six dernières années, le bal fut gratuit avec une Sono. Une seule mention de bénéfice : 19422 F en 1994.

La participation à des corsos.

L'Eveil était sollicité pour défiler et jouer. Les archives mentionnent des corsos à Tullins, à Péage de Roussillon, à la Tour du Pin et à Andancette (nord de la Drôme). C'est le corso d'Andancette qui a marqué les mémoires, par le nombre des sociétés de musique, la longueur du défilé (3 heures), le bon accueil des organisateurs et l'ambiance festive. Ce corso se tenait un dimanche, fin Avril. L'Eveil y participa cinq fois de 1964 à 1993.

Les comices agricoles.

Ces grandes réunions rurales se tenaient fin août ou début septembre, après les gros travaux des moissons et du battage du blé et avant les travaux d'automne (pommes de terre, labours ...). Les comices comportaient souvent des défilés de chars préparés par les jeunes des villages. C'était l'occasion pour l'Eveil de marcher au pas et de jouer. L'Eveil a participé aux comices agricoles d'Artas (1998), de Saint Jean de Bournay (2000), de Biol et de Meyrieu les Etangs (2001) et de Meysiez (2002).

Autres participations musicales.

Toutes les manifestations permettant de défiler et de jouer étaient les bienvenues : les kermesses à Sardieu ou ailleurs, la fête des écoles publiques à La Côte Saint André en juin (années cinquante à soixante), des fêtes dans des écoles, des matchs de rugby à Voiron ou à la Côte Saint André (2006, 2007) deux concerts pour le CCAS de Sardieu, dans l'église du village, avec des chorales : l'une de Saint Siméon de Bressieux (2002) et l'autre de Saint Jean de Bournay (2003), quatre participations au Cross des marrons de Gillonnay, en octobre, entre 1981 et 1986, un concert en commun avec la «Philharmonie» (2006), la foire aux châtaignes à Faramans (1990) et même la brocante de Penol (2003). A Sardieu, l'Eveil anime la foire de Printemps depuis 2004 et participe à la Fête de la Musique en juin, depuis 2011, initiée par l'A. S. Gym de Sardieu. En 2005, l'Eveil participa à l'inauguration des nouveaux locaux de l'école de Sardieu. L'Eveil prit de la hauteur avec deux invitations à la fête des Alpagnes à l'Alpe d'Huez (1989 et 1998). En juin 1990, l'Eveil pris place à l'aéroport de Saint Etienne de Saint Geoirs pour un meeting aérien où la «Patrouille de France» se produisit.

Des majorettes au Twirling-Bâton.

Sur une proposition d'Henri MOYROUD, une section de majorettes fut créée en 1967. Une escouade d'une vingtaine de fillettes et d'adolescentes précéda alors les musiciens lors des défilés. Inspiré d'un modèle américain (les «Pom-Pom Girls» qui animaient les stades avant les matchs et à la mi-temps), ce groupe de demoiselles comptait au moins 20 membres, sinon plus. Quelques jeunes garçons se glissaient dans la troupe. Mais ce fut rare. Madame Josette NIVault s'en est occupée longtemps, aidée par madame Gabrielle JACQUET qui s'occupait des entraînements à la chorégraphie.





Les Pervenches.

C'est le nom qui fut donné à ces majorettes en référence à la couleur de leur uniforme : bleu. Le costume fut fixé en 1971 : coiffure : un chapeau puis un « shako » (ou schako) (4), veste bleue avec des brandebourgs dorés et une fourragère rouge, jupe blanche assez courte mais large, bottines blanches et, bien sûr, un bâton. Ces habits étaient confectionnés par une couturière de Faramans. Les majorettes étant en pleine croissance, il fallait renouveler d'année en année. Les bottines étaient en plastique, ce qui n'était pas confortable en été. Bien connues dans la région, les Pervenches étaient souvent sollicitées pour faire des démonstrations dans des fêtes, avec ou sans la batterie-fanfare. Elles participaient à des concours de majorettes (7 fois de 1980 à 1988).

Le twirling-bâton. De l'anglais Twirl : tournoiement.

Madame Yvette BUENERD, du Mottier, prend la direction du groupe à l'automne 1982. Elle initie les majorettes au maniement plus acrobatique du bâton avec des chorégraphies plus élaborées, en solo, en duo ou en groupe. C'est le début du twirling-bâton, qui devient une section plus autonome de l'Eveil. Cette section s'affilie en 1984 à la FSCF (Fédération Sportive et Culturelle de France). Depuis plus de trente ans, madame BUENERD se dévoue pour le twirling-bâton, aidée par d'anciennes élèves devenues adultes et qui prennent en charge des entraînements : Mesdames Agnès BARDINI de Claix, Carole BUENERD de Anse (69), Marie-Pierre DUPUIS de Commelle, Delphine MOIROUD de Faramans, Sandrine MOIROUD de Faramans, Amandine THIVOLLE de Bossieu, Patricia VIVIER de Beaufort.

Depuis le début, Sardieu attire entre trente et quarante jeunes filles du village mais aussi des villages voisins (actuellement, six). Les «twirleurs»(5) sont répartis selon leur âge en : poussins (en dessous de 7 ans), benjamins (7, 8 et 9 ans), minimes (10 et 11 ans), cadets (12 et 13 ans), juniors (14 et 15 ans), seniors (16 ans et plus). Après la formation et les entraînements (automne et hiver), dans les gymnases de la Communauté de communes : Genevay et Coubertin à La Côte Saint André, plus celui de Saint Siméon de Bressieux, les twirleurs s'engagent dans des examens (degrés) et des compétitions. Ces dernières sont organisées au niveau départemental, régional (la ligue Dauphiné Savoie), national avec des quarts de finales, des demi-finales et une finale. Les résultats sont donnés, chaque année, dans le bulletin municipal. Et il y a de belles réussites.

(4) Shako : coiffure militaire tronconique, d'origine hongroise, portée par les gardes républicains et les saint-cyriens.

(5) Twirleur : il est d'usage d'utiliser, dans le monde du twirling-bâton, le masculin.

Le twirling-bâton se pratique dans des villes moyennes (Voiron, Sassenage, Fontaine, Claix) ou des petites villes (Le Grand Lemps, Beaurepaire, Saint Etienne de Saint Geoirs). Sardieu est l'exception rurale. Et pourtant L'Eveil de Sardieu et sa section de twirling-bâton s'est vu confier la charge de deux compétitions nationales «solo» en avril 1998 et avril 2004. Vaste défi !

Mille participants (parents, juges, officiels, encadrement), dont 150 concurrentes, à accueillir, héberger, nourrir. La mobilisation de très nombreuses personnes (encadrement de l'Eveil, parents, amis des parents...) a permis ce doublé avec les félicitations des fédérations



(FSCF puis, depuis 2004, la FFTB : la Fédération Française de Twirling-Bâton) (6).

Pour réussir l'organisation d'un concours national : un dispositif millimétré.

Exemple du concours de 2004, qui reprend ce qui avait fait la réussite du concours de 1998. C'est en février 2003 que la préparation commença avec la mise en place d'un bureau de 15 membres présidé par madame Yvette BUENERD assistée de deux vice-présidents, messieurs Eric BOUVIER et Franck VIAL. Quinze commissions de 2 à 5 personnes pour l'administratif et l'accueil, pour les finances, pour la publicité, les programmes et la presse, pour l'hébergement et la restauration, pour la décoration, pour le matériel, pour les transports, pour le service d'ordre, pour le service médical, pour le protocole, pour les récompenses, pour la liturgie, pour la fête de nuit, pour la buvette et le bar et, enfin, pour les reportages et les photos. De février 2003 au 10 avril 2004, il y eut treize réunions. Il faut penser à tout depuis les rouleaux de papier dans les toilettes, aux badges, des transports aux menus, des liaisons avec les municipalités et la gendarmerie, etc.

Quatre gymnases sont mobilisés : ceux de Pajay, de Saint Siméon de Bressieux et de La Côte Saint André (Genevay et Coubertin). Les hébergements, pour les officiels, un hôtel à Saint Etienne de Saint Geoirs, pour les concurrentes et leurs accompagnateurs, des internats libérés pendant le week-end à La Côte Saint André, jusqu'à Vienne ! Du vendredi 16 avril, 16 heures avec l'ouverture de l'accueil pour l'arrivée des premiers clubs, jusqu'au dimanche 18 avril, 17 heures, les 133 bénévoles ont été sur la brèche : compétitions, repas, réception officielle par la municipalité de Sardieu (vendredi, 18 h.), fête de nuit le samedi, et enfin, nettoyage et rangement : Ouf ! Hormis ces deux événements exceptionnels, les activités du twirling-bâton rythment la vie de l'Eveil depuis trente ans avec de nombreux déplacements pour des examens (degrés) et des compétitions. Pour les déplacements dans la région, les parents s'organisent avec leurs voitures particulières. Mais en cas de concours nationaux, un minibus est nécessaire. La première mention du twirling-bâton dans les archives de l'Eveil date de 1988, pour un concours national à Sélestat (Bas-Rhin). Pour des destinations hors de la région, il est noté : Nantes en 1991, le Jura en 1992, Aurillac en 93 et pour les six dernières années (2008 à 2013), les villes visitées furent Fréjus (Var), Oyonnax (Jura) et Draguignan (Var).

(6) FFTB : le twirling-bâton, en grandissant est devenu autonome.

Le bénévolat.

C'est ce qui fait vivre l'Eveil et tout particulièrement sa section de twirling-bâton. Les parents des twirleurs sont particulièrement investis. Même la confection des tenues est gracieusement effectuée par mesdames Delphine MOYROUD (Faramans) et Agnès REY (Sardieu), avec l'aide d'autres mamans. Ceci est à souli-



gner. A noter qu'il existe un championnat mondial et au dernier concours, un voironnais est vice-champion entre deux japonais. En 2016, ce sera sa consécration, avec la première participation, comme sport aux Jeux Olympiques de Rio de Janeiro (Brésil).

Le «nerf de la guerre».

Pour fonctionner toute association a besoin de se financer. Et en la matière, l'Eveil osa, en particulier avec ses fameuses «soirées choucroute et bal bavarois». Dans les archives, toutes les recettes ne sont pas détaillées poste par poste. Le compte rendu des assemblées générales se contente d'indiquer le montant de «la caisse»



Les cotisations.

Pour les «membres actifs» (musiciens, puis majorettes) la cotisation initiale était de 100 francs (anciens francs). Les «membres honoraires» se voyaient proposer des cartes pour lesquelles les dons étaient libres. Ces contributions par une carte d'honoraire se transformèrent en la présentation d'un calendrier à partir de 1959, dont il est dit qu'il y eut un bon rapport financier. Ce ne fut pas systématiquement des calendriers (en concurrence avec ceux des postiers et des pompiers). L'Eveil proposa des thermomètres (1964, 1970 et 1992), mais aussi des sabliers (1966), des cendriers (1967) et des porte-cartes (1973). Il y eut même une épinglette (pin's) en 1991. A partir de 1999, les musiciens de l'Eveil proposèrent des bouteilles de vin avec des étiquettes représentant Sardieu (église, mairie ...). La dernière tournée eut lieu en 2009. La vente des bouteilles pouvait rapporter : ainsi 8345 F en 2002, 1340 € en 2005.

Des participations tarifées.

L'Eveil très apprécié pour sa musique et ses majorettes, puis le twirling-bâton, était beaucoup invité. Il faisait payer sa prestation (hormis pour les festivals du groupement Hector Berlioz). Années soixante : 1200 F pour la musique, 500 F pour les majorettes et 1500 F pour l'ensemble. Fin des années quatre-vingt, légère augmentation : 1300 F, 800 F (twirling) et 1600 F. Dernière mention de ces tarifs en 1996 avec 1500 F, 800 F et 2000 F.

Le concours de belote, en hiver, souvent en janvier.

C'est une activité traditionnelle pour les associations. La belotte de l'Eveil eut lieu de 1955 à 1981, avec des hauts et des bas : concurrence de concours dans les villages voisins, neige ou pas. Au début, les prix étaient offerts par les commerçants de La Côte Saint André. Puis, à partir de 1965, le premier prix était constitué de deux dindes, le second prix, de deux pintades. En 1980, le premier prix fut un cochon de 100 kilos acheté à la porcherie TIQUET (Vie Foyaret). L'année 1981 fut faste avec le cochon, deux jambons, deux dindes et une cinquantaine de kilos de truites en plusieurs lots. Ce fut aussi le dernier concours de belote.

Pour rendre attractifs les concours de belote de l'Eveil, il y eut des repas en fin de concours, à partir de 1974 avec du civet de lièvre !

Les méchouis.

Ils avaient lieu en juillet, un dimanche et se tenaient devant la salle des fêtes. Il y eut quatorze méchouis de 1977 à 1990 avec une participation de 100 à 180 personnes. Sur le gril, bien sûr des moutons ou des agneaux, mais il y eut des méchouis avec un porc ou des porcelets, et même par deux fois un cochon farci (par Louis Berthon, toujours vaillant pour cuisiner) en 1986 et 1987. Les porcs venaient, comme pour le concours de belote, de chez TIQUET.



En 2005, reprise des méchouis, mais à la zone des loisirs. S'il y eut du monde au début (300 personnes), la participation baissa, puisqu'il y eut trop de restes en 2010. Ce qui invita à ne pas renouveler l'expérience.

Les concours de pétanque.

L'Eveil organise, depuis 1991, un concours de pétanque annuel en juin ou juillet, un dimanche après-midi. Les recettes générées par les inscriptions, la vente de gâteaux et la buvette sont affectées au twirling-bâton. Ce concours est mentionné chaque année (sauf en 1995, 2007 et 2006) et perdure toujours. Tenus, au début, devant la salle des fêtes, les concours se font sur la zone des loisirs, depuis sa création.

Les recettes des festivals.

Les entrées étaient payantes. Exemple en 1972 : 365 entrées payantes à 7 francs. Les tombolas rapportaient. Ainsi au festival de 1966, elles rapportèrent plus (4940 F) que les entrées (3470 F). Et il y avait la buvette.

Les festivals étaient difficiles à organiser : contacter les batteries-fanfaires, faire venir (et rémunérer) un animateur et des attractions comme les saltimbanques de SOLTANO, trouver un orchestre pour le bal du soir, monter le podium et la buvette, tenir les deux tombolas... Lourde tâche ! L'Eveil trouva une source de financement bien plus rentable : la soirée «choucroute avec orchestre bavarois». La première choucroute eût lieu en 1973. Et le dernier festival propre à l'Eveil se tint en 1975.

Une tentative sans suite : un bal en Burettes.

L'Eveil tenta, en mai 1974, de faire un bal payant en Burettes, avec parquet mobile et l'orchestre «Arpège» de Rives au «Clos Vial». Sans grand succès. L'année suivante, la pluie fut de la partie, avec le repli du bal à la salle des fêtes. Après ces deux tentatives, l'idée fut abandonnée.

Les soirées «Choucroute et bal bavarois».

De 1973 à 2005, 32 soirées «choucroute et bal bavarois» ont été organisées par l'Eveil avec de plus en plus de succès (jusqu'à 900 repas en 1987) ! Ce qui fit connaître Sardieu au-delà du canton. Seules deux années ne sont pas mentionnées dans les archives : 1974 et 1976.

C'était toute une organisation ! Il fallait louer un chapiteau (entreprise MONIN), le chauffer car ces soirées étaient fixées dans la seconde quinzaine de mars. Pour le chauffage, un groupe électrogène pulsait de l'air chaud. Trouver des tables et des chaises. Sur ce point, l'Eveil avec ses premiers bénévoles, se dota de bancs et de grandes tables pliables. Ces équipements sont toujours utilisés, en particulier pour le repas de la foire de printemps. Ils sont stockés dans des locaux créés dans l'ancien préau de l'école. Une cuisine mobile permettait de garder au chaud la choucroute et les garnitures (saucisses, poitrine fumée, saucisson cuit, pièce de jambon braisé ...). Il fallait prévoir les couverts et les verres, sans oublier la bière ! Pour le volet bal, il était nécessaire d'installer un parquet mobile et un podium pour l'orchestre. Le maître de la choucroute était monsieur Louis BERTHON, aidé par trois musiciens. Les autres musiciens étaient préposés à la vente de tickets (repas à 85 F, bal à 35 F en 1988), à la buvette, à la sécurité, au parking des voitures. Les épouses ou sœurs des musiciens étaient chargées du service des repas.

Le chapiteau a été implanté, la première année, dans un pré devenu ensuite le lotissement «Perroche». Puis, le clos FOULLU fut utilisé. Et à partir de 1977, le pré de monsieur Sylvain OGIER accueillit le chapiteau et les voitures. Ce pré, assez vaste, convenait bien : situé sur le chemin de Poinponnier, dans une zone peu bâtie, il est en face d'une grange (la grange FAVIER) au débouché de la Vie Foyaret. Lorsque la zone des loisirs fut livrée, le chapiteau et le parking s'y installèrent. Les convives arrivaient assez tôt et il fallait terminer le service à 22 heures pour que le bal commence.

La choucroute et la charcuterie ont longtemps été livrées par le charcutier BEAL de La Côte Saint André qui fournissait aussi les énormes marmites et le matériel pour tenir la nourriture au chaud. Les dernières années, il a été fait appel aux traiteurs MEILLAT (La Côte Saint André) et GUILLAUD (Gillonay). Le nombre de repas est monté en puissance jusqu'à 800, chiffre atteint en 1979, avec un record de 900, cité ci-dessus (avec rupture de stock !). Pendant une dizaine d'années, les repas se sont maintenus à ce niveau, puis leur nombre a fléchi, lentement : 700 de 1989 à 1994, 650 en 1995, 500 en 1996. De 2001 à 2004, 400 repas étaient fournis.

La dernière année (2005) le nombre de 200 repas était atteint !

Comment expliquer ce déclin : une moindre appétence pour ce plat, désormais très présent dans les grandes surfaces et chez les traiteurs ? Moins d'attrait pour le type de musique jouée ?

Le grand chapiteau utilisé a été abandonné en 2000, pour un chapiteau plus petit mais facile à chauffer. L'augmentation du coût de la location (3000 € en 2004) a fait que la dernière soirée s'est tenue à la salle des fêtes du château Louis XI à La Côte Saint André, prêtée gracieusement.

Pour les orchestres, il a été possible de repérer 11 formations différentes. L'une est venue 8 fois, entre 1979 et 1991, à Sardieu : l'orchestre bavarois de Fred KOHLER, originaire d'Alsace et qui se produisait en costume folklorique bavarois. Ces orchestres demandaient des tarifs de plus en plus élevés : en 1992, les «Jupiters» ont joué de 22 heures à 3 heures pour 15 600 F. Ces coûts (chapiteau et orchestre) conjugués avec la baisse du nombre de convives et de danseurs ont amené la fin de ces soirées. Mais, les soirées «choucroute et bal bavarois» apportèrent de l'aisance financière à l'Eveil. L'Eveil plaça ses économies, sur un livret à La Poste !

Boudin et moules-frites.

En 2004, premier essai, sous la supervision de monsieur Louis BERTHON, expert en préparation du sang (épices, herbes). Ce fut concluant : puisque depuis 2005 l'Eveil propose deux matinées «Boudin» en octobre et en mars. L'offre se complète avec des fricassées, des tripes à la provençale et des diots. Le succès est tel qu'il est nécessaire aux amateurs de ne pas tarder. Les premières portions sont disponibles à 10 h et il est arrivé qu'il ne restait rien à 11 h !

Autre matinée gustative, depuis 2010 : les moules – frites. En février.

Le gala du twirling-bâton.

Initiative récente. Depuis 2008, la section twirling-bâton de l'Eveil organise une fête au gymnase Genevay de La Côte Saint André. Les demoiselles font la démonstration de leurs talents devant leur public (famille, parents et amis). Il est fait de la publicité pour ce gala qui clôt la saison, un samedi de la fin juin. C'est une source de revenus.

La convivialité.

Un trait marquant de la vie de l'Eveil est la propension à se retrouver et de bien manger ou de voyager.



Les repas.

Après l'assemblée générale ou pour marquer la fin de l'année. Durant la période de la choucroute, un mois après l'événement, un repas à la salle des fêtes rassemblait les bénévoles autour ... d'une choucroute.

Les années fastes, il y avait un repas vers novembre dans des restaurants renommés du secteur. Par trois fois, les musiciens et le bureau goûtèrent le pâté en croûte, spécialité de l'Hôtel France.

Il est mentionné qu'à un de ces repas, les musiciens arrivèrent en tenue après avoir défilé dans La Côte Saint André.

Les voyages.

De 1950 à 1978, 21 voyages sont mentionnés. L'Eveil parcourut toute la région au sens large, puisque le Val d'Aoste fut visité en 1970 (Tunnel du Mont Blanc à l'aller, col du Petit Saint Bernard au retour) tout comme Sainte Marie de la Mer (par trois fois). Vercors, Chartreuse, Ardèche, Jura, Lautaret et Galibier etc. Un détail : le parcours comportait toujours la possibilité d'une friture pour le repas du soir à Charavines, à Aix les Bains, sur les bords du Rhône ou de la Saône. Trois voyages à Paris. Il est fait mention d'un séjour de quatre jours à Paris 1952, mais sans détails (logement, visites, financement ?). Les deux autres voyages à Paris en juin 1976 et en octobre 1978 sont plus renseignés. L'Eveil a eu le privilège de concourir à un rassemblement de batteries-fanfaires, à Paris, avec un défilé au Champ de Mars, près de la Tour Eiffel (1976) ou à la porte de Pantin (1978). Ces voyages furent sur l'invitation de monsieur Jean BOYER, alors député de l'Isère. Ces deux escapades parisiennes ont tenu du «raid» : voyage en car, avec un départ en pleine nuit et retour en fin de journée, avec une arrivée très tardive à Sardieu. Et il n'y eut pas de friture nocturne ! Les plus anciens qui ont participé à ces rassemblements se souviennent d'une fanfare très «exotique» représentant le Congo Kinshasa (ex-Zaïre).



Photo prise en 1966 lors du Festival du 20e anniversaire de l'éveil de Sardieu.

Les présidents de l'Eveil.

- 1 Auguste FANGET, 1947-1953
- 2 Louis BLANC, 1953-1959
- 3 André ABEL, 1959-1976
- 4 Roger JACQUET, 1976-1985
- 5 Gabriel ROUDET, 1985-1995
- Jacky COTTON, 1995-2000 (Il n'est pas sur la photo.)
- 6 Sylvain OGIER trésorier
- 7 Henri VIAL-BIRON
Chef de musique



5

4

1

2

3

6

7

Eric BOUVIER



et Franck VIAL,



co-présidents depuis 2000.

L'Éveil, aujourd'hui

Douze musiciens, qui ont une formation musicale (instruments, lecture de partitions). Ils (et elles) ont entre 13 et 63 ans. Ce n'est plus le temps faste où la batterie-fanfare alignait entre trente et quarante exécutants.

Les instruments : 2 clarinettes, 1 saxophone alto, 1 euphonium (variété de cor à pistons), 2 trompettes d'harmonie, 2 trompettes de cavalerie, 1 cor de chasse, 2 clairons, 1 tambour, 1 caisse claire, 1 grosse caisse, 1 cymbale et 1 triangle. La batterie n'est plus utilisée, faute d'un batteur. Il y a plus d'instruments que de musiciens : c'est que la plupart d'entre eux pratiquent plusieurs instruments.

La musique jouée relève de divers genres. S'il reste des morceaux typiques d'une batterie-fanfare au répertoire de l'Éveil, ce répertoire s'enrichit de répétitions en répétitions avec des airs de variétés et des rythmes de «bandas» (orchestres du sud-ouest se produisant lors des courses de vachettes).

La formation actuelle de l'Éveil se produit essentiellement à Sardieu : concert du 1er mai, foire de printemps en mai, kermesse de l'Union Paroissiale, fête de la musique en juin avec l'A.S. Gym fin juin, soupe à l'oignon lors du téléthon. L'Éveil assure les honneurs militaires lors des cérémonies au monument aux morts. Il le fait aussi, pour le 11 novembre, à Saint Siméon de Bressieux et à Gillonnay. Ce qui vaut aux musiciens une matinée très remplie avec des cérémonies qui se succèdent entre 9 h 30 et 11 h 30.

Une conclusion rapide.

Après ce long survol de soixante sept ans d'existence, il apparaît que l'Éveil a su évoluer, se transformer en passant, côté musique, d'une clique à une formation harmonique, en ayant eu pendant plus de trente ans, le format de la batterie-fanfare et s'adjoindre des majorettes puis une section de twirling-bâton. Cette dernière, en allant de compétition en compétition, à l'extérieur, est l'ambassadrice de l'Éveil.

L'Éveil a nourri la mémoire collective du village avec, en particulier, les festivals et les soirées «choucroute et bal bavarois».

L'Éveil perdure.

Ceci distingue Sardieu des communes voisines, sauf Thodure avec «l'Echo des Remparts» et La Côte Saint André avec la «Philharmonie».

Souhaitons à cette formation sexagénaire encore de belles années !

André BARATIER-BUISSON

Ce document a été réalisé à partir des archives de l'Éveil de Sardieu.

*Avec les souvenirs de madame et monsieur Roger JACQUET,
avec ceux de madame et monsieur Henri VIAL-BIRON.*

*Avec les témoignages de madame Yvette BUENERD
et de madame et monsieur Franck GILBERT.*

Merci à tous !



Le Twirling-Sport.



Concours de belote des Blés d'Or.



Préparation du calendrier des fêtes.



Colis de Noël de l'U.M.A.C.



Colis de Noël du C.C.A.S.



Fête des conscrits des classes en 3.



Fête des voisins aux Ligodières.



Fête des voisins au Videau et alentours.



SARDIEU

Dimanche 11 mai

Foire de Printemps

De 10 à 19 Heures



2014
Sardieu U. info



Artisanat, produits du terroir, fleurs, Légumes, fruits et de nombreux autres exposants

Buffet, Buvette & repas le midi

Organisé par le comité d'animation de Sardieu au profit du CCAS

Renseignements **04 74 20 62 41** ou **06 70 36 44 25**

Organisé par le comité d'animation de Sardieu au profit du C.C.A.S.

Tous droits réservés. © 2014 Mairie de Sardieu INSEE 473 Ne pas jeter sur la voie publique.